

Les Trophées de  
Communication  
5<sup>e</sup>  
2009  
Le territoire  
développement  
durable  
Commune de Drom  
fourcote 2008

N°25

FÉVRIER 2014

# LE DROMADAIRE

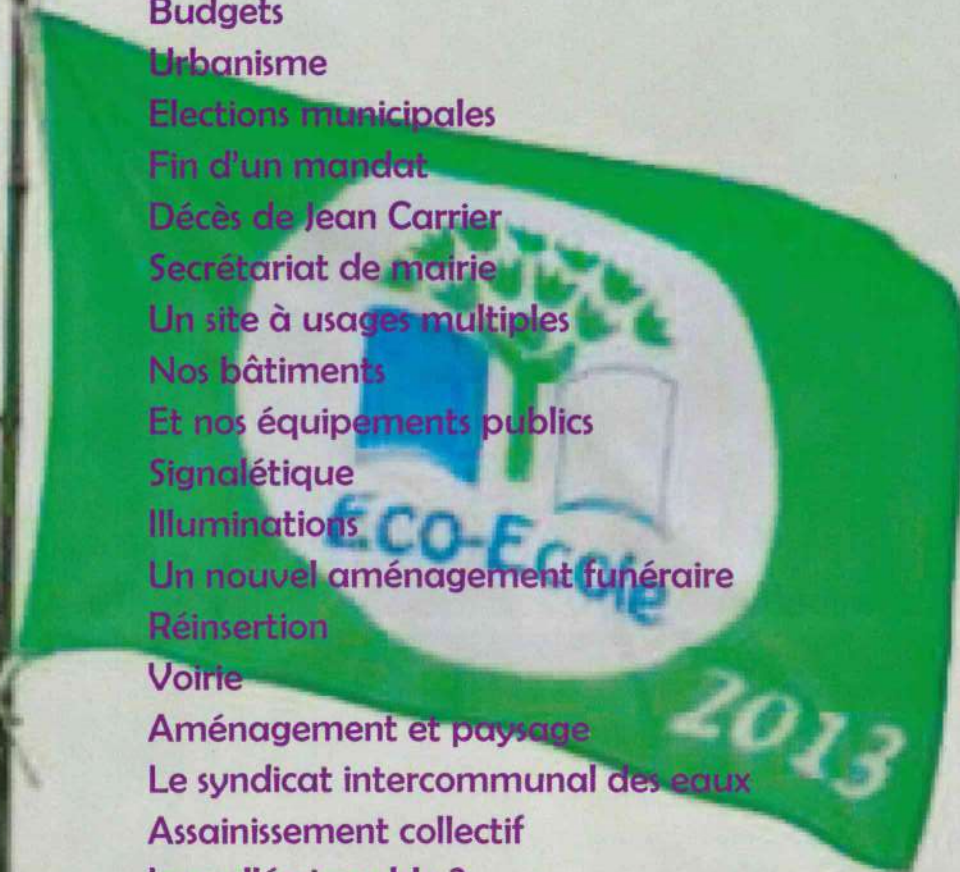


[www.drom.fr](http://www.drom.fr)

Bulletin municipal de Drom

# SOMMAIRE

Editorial	1
Activité du conseil	2
Dates à retenir	3
Etat civil	3
Infos pratiques	4
Budgets	8
Urbanisme	10
Elections municipales	11
Fin d'un mandat	12
Décès de Jean Carrier	14
Secrétariat de mairie	14
Un site à usages multiples	15
Nos bâtiments	16
Et nos équipements publics	17
Signalétique	17
Illuminations	17
Un nouvel aménagement funéraire	18
Réinsertion	18
Voirie	19
Aménagement et paysage	20
Le syndicat intercommunal des eaux	22
Assainissement collectif	24
La vallée tremble ?	25
La carrière de la Livette	26
Des guides pour découvrir la vallée	28
Animations et culture	29
Réunions et visites	36
Ça c'est passé en 2013...	40
Cinéma	45
Du côté des Dromignons	46
Vie associative	50
Drom les fleurs	51
La bibliothèque municipale	51
Chez les pompiers	52
Club de l'âge d'or de Drom	53
ARCMA	54
Fontaine, lavoir ou cabasson	56





## EDITORIAL



Ce 25<sup>ème</sup> numéro du *Dromadaire* est le dernier du mandat. Depuis un quart de siècle, notre camélidé préféré essaye de relater au mieux l'année écoulée, de laisser une trace écrite de l'histoire de notre village.

Cette année encore, il évoque les projets réalisés, la gestion de la collectivité et les événements de toutes natures.

2013 aura ainsi connu quelques chantiers d'entretien, d'aménagement ou d'équipement (*Impasse sur la Fontaine, toiture de la salle des fêtes, amélioration du réseau pluvial, aménagement du lavoir, jardin du souvenir, signalétique*), mais aussi des animations tout au long de l'année, dans divers domaines (*culturel, sportif*), dont un arrêt de la caravane d'animation du Tour de l'Ain lors de sa deuxième étape.

Un des dossiers marquants sera aussi celui de la **réforme des rythmes scolaires**, contestée parce que d'une mise en œuvre difficile, mais où notre école, Petit Poucet du département, a (une fois de plus) prouvé ses capacités.

Cette fin de mandat est aussi marquée, au niveau national, par des réflexions sur nos trois niveaux de collectivités (commune / département / région), leur nombre et les structures de coopération dans lesquelles elles travaillent (communautés de communes, syndicats) : leur pertinence et leur légitimité sont remises en cause, malmenées, alors que la commune est l'institution publique qui a le plus évolué dans les trente dernières années. Il est reproché aux collectivités de trop dépenser, de trop embaucher, alors qu'on leur demande toujours plus, mais avec toujours moins de moyens.

Des organisations plus « larges » semblent alors souhaitées, au prétexte d'économies, mais en éludant les surcoûts induits. Entre la progression des charges et obligations et la diminution des moyens, un effet de ciseau rend délicate la gestion du quotidien et cornélien les choix d'investissements.

Il conviendra, en 2014, de procéder au **renouvellement du conseil municipal**. De nouveaux enjeux attendent alors les élus qui seront volontaires, qui seront désignés pour cette mission. L'avenir de notre village dépendra de leur motivation, mais aussi de celle de chacun d'entre nous.

**Souhaitons alors une année 2014 agréable pour chacun  
et sereine pour notre collectivité ;**

... et que *Le Dromadaire* ait toujours sa raison d'être !



## ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Aménagement

Aménagement du lavoir; amélioration réseau pluvial vers locaux communaux

### Animation/Culture

Accueil et/ou organisation de manifestations (2 février, 7 avril, 8 avril, 28 avril, 11 mai, 23 mai, 25 & 26 mai, 8 juin, 16 juillet, 18 juillet, 23 juillet, 11 août, 29 & 30 septembre, 15 & 16 novembre, 20 décembre).

### Assainissement

Rénovation de l'abri du dégrilleur, réfection de la zinguerie du local.

### Bâtiments

Travaux d'aménagement et d'entretien de la salle des fêtes (réfection toiture, installation d'un volet roulant, peinture volets); réfection du sol du silo de stockage de la chaufferie bois du presbytère; pose d'une marquise. Changement locataire F3 presbytère.

### Carrières

Suivi des dossiers en cours.

### Chemins et voirie

Réfection de l'Impasse de la Fontaine, point à temps, élagages.

### C.C.A.S.

Repas (ou colis) des anciens.

### Cimetière

Installation d'un Jardin du souvenir

### Communication

Réalisation du *Dromadaire* N° 24, des *Petit Dromadaire* N° 160 à 180; suivi du site internet; diffusion et mise en ligne des *Dromignon* (journal de l'école) N° 11 à 13.

### Ecole

Acquisition d'un nouvel ordinateur; suivi projet Eco-école, mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

### Equipement

Amélioration de la signalétique. Changement des panneaux de la Route Fleurie. Complément illuminations. Suivi du différend Orange.

### Intercommunalité

Etude prochaine représentativité

### Réinsertion

Chantiers Impasse du Garde Champêtre, au tunnel, au réservoir et au massif d'infiltration de la station.

### Sécurité

Suivi de la « mission CPINI », acquisition de petit équipement (casques, bips).

### Divers

Organisation des vœux de la municipalité (12 janvier), des cérémonies des 08 mai et 11 novembre. Accueil (avec co-organisation, le cas échéant) d'une réunion de l'U.C.L.A. (Union des Coopératives Laitières de l'Ain (21 janvier), d'une rencontre des Familles à Energie Positive (20 mars), d'un camp de scouts (13 & 14 avril), d'un Conseil d'Administration de l'Association des Maires Ruraux de l'Ain, avec l'Evêque du diocèse (06 juin), de groupes de jeunes du Patelin Citoyen (rassemblement national du MRJC (14 & 17 juillet), des Assemblées Générales de l'U.C.L.A. et de la F.D.C.L. (04 septembre), d'un jury département pour l'aménagement paysager (18 septembre), d'un conseil de la CCTER (27 novembre), des étudiants de l'AFPMA (4 octobre). Illuminations.

### Travaux en cours

Elaboration du PLU. Recensement de la population. Animations culturelles. Attente de la fibre optique. Refonte du site internet. Etude rationalisation et accessibilité. Modification jardin école. Entretien et gestion voiries communautaire et communale. Aménagement lavoir. Etude terrain de jeux.

## LE DROMADAIRE

**Directeur de publication :** Daniel BROCHIER, Maire.

**Rédaction, conception, réalisation :** Florence CONTAT BLATRIX, Serge PERELY, Isabelle PONCET, Tony STEEL (commission information). Marie Thérèse GENIN (relecture).

**Imprimé sur papier recyclé par** ESPACE COPIE Bourg-en-Bresse.



## DATES A RETENIR

### Février

- ♦ Samedi 1<sup>er</sup> Fondue du Sou des Ecoles

### Mars

- ♦ Dimanche 23 Elections municipales 1<sup>er</sup> tour
- ♦ Dimanche 30 Elections municipales 2<sup>nd</sup> tour  
Passage à l'heure d'été

### Mai

- ♦ Dimanche 4 21<sup>ème</sup> bourse d'échange de l'ARCMA
- ♦ Jeudi 8 Cérémonie au monument
- ♦ Dimanche 25 Elections européennes
- ♦ Lundi 26 Premières Pages

### Juin

- ♦ Vendredi 27 Concert au lavoir avec les Dromignons et Gérald Chagnard

### Juillet

- ♦ Jeudi 17 Concert au lavoir

### Septembre

- ♦ Samedi 20 Rallye du Suran
- ♦ Samedi 27 et dimanche 28 Fête de Drom

### Octobre

- ♦ Dimanche 26 Passage à l'heure d'hiver

### Novembre

- ♦ Mardi 11 Cérémonie au monument
- ♦ Samedi 16 Tartiflette de l'ADMR à Simandre
- ♦ Samedi 22 Saucisson à l'ancienne de Patrimoine  
Repas des anciens

### Décembre

- ♦ Dimanche 7 Ste Barbe

## ETAT CIVIL

---

### Mariages



Alice BROCHIER & Mathieu DE FALCO le 07 septembre 2013

### Naissances

Emy BROCHARD le 24 janvier 2013

Lysandre GROS le 5 mai 2013



### Décès



Guy MOREL le 8 juillet 2013

Jacqueline ROLLET épouse GUILLOT le 28 novembre 2013

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ADMINISTRATIONS

- La Mairie est ouverte de 16 H à 19 H le mardi et de 10 h30 à 12 h30 le jeudi.
  - ◆ Mairie : .....04.74.30.67.48
  - ◆ Mairie , courriel : .....[mairie.drom@wanadoo.fr](mailto:mairie.drom@wanadoo.fr)
  - ◆ Site internet : .....[www.drom.fr](http://www.drom.fr)
  - ◆ Daniel BROCHIER, Maire : .....04.74.30.62.53
  - ◆ Florence CONTAT BLATRIX, Adjointe : .....04.74.30.67.55
  - ◆ Jean-Pierre BLONDEAU, Adjoint : .....04.74.30.65.12
- Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont :
  - ◆ Tél : .....04.74.42.38.40
  - ◆ Fax : ..... 04.74.51.37.14
  - ◆ Courriel : ..... [cctersecr@wanadoo.fr](mailto:cctersecr@wanadoo.fr)
  - ◆ Site internet : ..... [www.cc-treffort-revermont.fr](http://www.cc-treffort-revermont.fr)
- Perception : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire à Bourg-en-Bresse : 04.74.22.83.90



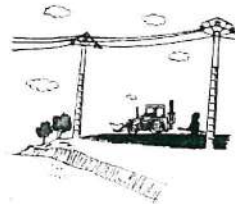
### SECOURS



- Gendarmerie : 17 Ceyzériat : 04.74.30.00.10
  - Pompiers : 18 Drom : Chef de Centre Bruno Aviet 06.38.60.15.37
  - S.A.M.U : 15
  - Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (à utiliser pour les portables)
  - Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

### RESEAUX

- Réseau d'eau : Lyonnaise des Eaux :
  - ◆ Service clientèle : 0 810 479 479,
  - ◆ Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779
- E.D.F. : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)



### LITIGES



- Conciliateur : litiges entre particuliers  
Mme Chantal Michel : le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois sur rendez-vous  
à la Mairie de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande au 04.74.25.09.09
- Défenseur des droits : litiges avec l'administration,  
04.74.32.30.45

### SPORT, CULTURE ET ANIMATION

- La bibliothèque propose gratuitement ses livres tous les lundis de 18 à 19 H et samedis de 10 à 11 H à la Salle de Réunions.
- Le cinéma : projection le lundi soir, une semaine sur trois.
- Le club de l'Age d'Or se réunit tous les mercredis d'Octobre à Avril à la salle des fêtes de 13 H 30 à 17 H 30.



## PRESSE

- Correspondants de Presse : Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom) Voix de l'Ain,  
Christian Morandat (04.74.30.68.29 à Simandre) Le Progrès.

## CULTE

- Culte : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier dimanche de septembre, aux Conches les lundis de Pâques et de Pentecôte), Emmanuel Kabemba, prêtre à Villereversure : 04.74.30.00.60.

## PETITE ENFANCE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire : de 7 h 30 à 8 h 45, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h.



- Assistante maternelle :

- ◆ Laurence Cote : ☎ 06.30.04.86.28
- ◆ Monique Leclerc : ☎ 09.80.89.56.97 06.73.98.09.55
- ◆ Cécile Page : ☎ 06.19.44.34.88



- Le RAM (Relais assistantes maternelles)

Le relais est un service gratuit de proximité pour les tout-petits, leurs parents et leur assistante maternelle.

Le relais assistantes maternelles des Communautés de Communes de Treffort-en-Revermont et du Canton de Coligny est un service mis en place pour faire le lien entre les parents (ou futurs parents), les assistantes maternelles et les enfants des 2 communautés de Communes.

Animatrice responsable : Carmen PEREIRA (éducatrice de jeunes enfants)

Siège du relais : Foyer des Mousserons 01370 TREFFORT-CUISIAT

Tel : 04.74.42.33.04 06.24.67.90.49 Courriel : [relais.caramel@wanadoo.fr](mailto:relais.caramel@wanadoo.fr)



- Le multi accueil de la CCTER Pom'Cannelle à St Etienne du Bois permet à la fois l'accueil régulier (type crèche) et occasionnel (type halte garderie) d'enfants de 10 semaines à 4 ans.

Deux formules d'accueil :

- accueil régulier – crèche : ouvert de 7H30 à 18H30, sans interruption, les parents passent un contrat pour un certain nombre de jours ou d'heures,

- accueil temporaire – halte garderie : ouverture de 8H30 à 17H30, dans la limite des places disponibles

- ◆ Tél : 04.74.25.08.46
- ◆ Courriel : [pom-cannelle@orange.fr](mailto:pom-cannelle@orange.fr)

## SOCIAL

- Centre médico-social, le Pré de la Cour 01370 MEILLONNAS : 04.74.47.13.00
  - ◆ Puéricultrice : Françoise Peulet le jeudi de 15 H à 17 H
  - ◆ Assistante sociale spécialisée budget : Isabelle Baizid sur rendez-vous
  - ◆ Assistants sociaux : Géraldine Thierry sur rendez-vous  
ou Marie-Anne Léglise : sur rendez-vous.

- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : L'ADMR peut apporter une aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou malades.

Aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de travailleuses à domicile, et différents services tels que le portage de repas.

Contact : ☎ 04.74.51.86.77 permanence téléphonique lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.

- ◆ Soins, hygiène Ceyzériat : Contact : ☎ 04.74.25.05.78



➤ Caisse d'allocations familiales

Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : ☎ 0810 25 01 10

INTERNET : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



➤ Don du sang



*Jasseron à la salle des fêtes le 20 août de 7h 30 à 10h 30*

*Meillonas à la salle des fêtes le 19 mai de 16h 30 à 19h*

*Treffort au foyer des Mousserons le 7 mars de 16 à 19h  
le 6 juin de 16 à 19h  
le 14 novembre de 16 h à 19 h*

*Chavannes à la salle des fêtes le 26 décembre de 15h 30 à 19h*

Etablissement Français du Sang à Fleyriat : 04.74.50 62.20

**Le mercredi, de 16 H 30 à 19 H 30**

Le vendredi, de 8 H 30 à 12 H 30

**Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 8 h 30 à 12 H 00**

➤ Assurance Maladie en ligne : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

- ◆ Plus rapide : consultation en temps réel, informations immédiates,
- ◆ Plus malin : pour s'informer sur ses paiements et sa situation administrative et mieux gérer sa relation avec l'assurance maladie,
- ◆ Zéro papier : donc moins de gaspillage

**mon compte ameli**  
en quelques clics  
c'est tout de même plus pratique

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) Accessible en ligne  
24H24 et 7j/7

### SERVICES

➤ Le Courrier P.T.T est relevé du lundi au samedi, à partir de 9 H.

➤ Les Ordures ménagères sont collectées le mercredi à partir de 5 H.

Transports scolaires :

- Car Ceyzériat : départ 7 h 37
- Car Bourg (tout public) : départ 7 heures. Ce car peut aussi être utilisé par des particuliers moyennant un tarif de 2 €
- Car du mercredi : Départ de Drom à 8 H 35,  
Départ de Bourg à 12 H 15 à la gare ; 12 H 30 au champ de foire



➤ Poids public : contacter la mairie

➤ Animaux trouvés : SPA de Dompierre-sur-Veyle : 04.74.30.35.76 (24h/24 - 7 jours/7)

➤ Horaires déchetteries :

	<i>Horaire Hiver (1<sup>er</sup> octobre / 31 mars)</i>	<i>Horaire Eté (1<sup>er</sup> avril / 30 septembre)</i>
<b>Treffort-Cuisiat</b>		
<i>Lundi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Mercredi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
<i>Vendredi</i>	12 H – 15 H	12 H – 15 H
<i>Samedi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
<b>Simandre sur Suran</b>		
<i>Lundi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Mercredi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Vendredi</i>	/	12 H – 15 H
<i>Samedi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H

Téléphone : 06.65.95.96.15.

➤ La Fromagerie est ouverte aux heures suivantes :

<b>Lundi/Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Judi/Vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche et jours fériés</b>
8H 30-12H 18H-19H	Fermé	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 15H-19H	8H30-12H

➤ CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Conseil gratuit pour les particuliers à la Maison de l'Habitat, 34 rue Général Delestraint à Bourg.

☎ : 04 74 21 11 31 E-mail : [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com) Site Internet : [www.caue-ain.com](http://www.caue-ain.com)



➤ Hélianthe : Informations sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports

Conseils gratuits et personnalisés au 04.74.45.16.46. du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : [www.helianthe.org](http://www.helianthe.org)



**SALLE DES FETES : TARIFS ANNEE 2014**

	<b>Réunion</b>	<b>1 jour</b>	<b>2 jours</b>
<b>Association de la Communauté de Communes</b>	34 €	54 €	84 €
<b>Particulier de Drom</b>	48 €	102 €	156 €
<b>Autre</b>	90 €	210 €	290 €

(Contacter la Mairie)



Très souvent, les utilisateurs ont l'habitude de se garer rue de la Fruitière, parfois même des deux côtés, gênant la circulation et limitant la visibilité dans cette rue.

Il est rappelé que les locataires de salle doivent se garer Place du Docteur Gaillard comme indiqué sur le contrat de location de la salle.

Pour faire la fête en respectant l'environnement, bannissez la vaisselle jetable ; la salle des fêtes est louée avec vaisselle et dispose d'un lave-vaisselle.



## BUDGET PRINCIPAL 2013

### DEPENSES

F O N C T I O N N E M E N T	<b>011</b> Charges à caractère général Eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires.	52 030
	<b>012</b> Charges de personnel et frais assimilés	46 720
	<b>014</b> Atténuation de produits Reversement CCTER	
	<b>022</b> Dépenses imprévues	13 195
	<b>023</b> <i>Virement à la section d'investissement</i> (part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)	40 000
	<b>65</b> Autres charges de gestion courante Dont : Virement budget assainissement (11 000) Indemnités maire et adjoints (14 500) Subventions (2 000) Garderie (11 000), C.C.A.S (500)	51 590
	<b>66</b> Charges financières Intérêt des emprunts	11 000
	<b>67</b> Charges exceptionnelles	<b>20</b>
	<b>739</b> Reversements et restitutions (CCTER)	7 066
	Dépenses de l'exercice	221 621
TOTAL DEPENSES	221 621	
I N V E S T I S S E M E N T	<b>001</b> Déficit reporté	129 511
	<b>16</b> Emprunts et dettes	58 600
	<b>20</b> Immobilisations incorporelles (étude PLU)	12 500
	<b>21</b> Immobilisations corporelles	33 780
	<b>23</b> Immobilisations en cours	
TOTAL DEPENSES	234 391	

## RECETTES

<b>F O N C T I O N N E M E N T</b>	<b>70</b> Produits des services du domaine et ventes diverses Ventes de bois, concessions cimetière	6 513
	<b>73</b> Impôts et taxes Dont contributions directes (44 619), pylônes électriques (8 304),	72 923
	<b>74</b> Dotations, subventions, participations Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotation élus locaux.	59 253
	<b>75</b> Autres produits de gestion courante Location immeubles	23 500
	<b>76</b> Produits financiers	
	<b>77</b> Produits exceptionnels Recettes de l'exercice	250
	<b>002</b> Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2012 sur 2013	162 439
	<b>002</b> Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2012 sur 2013	59 182
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>221 621</b>	
<b>I N V E S T I S S E M E N T</b>	<b>001</b> Solde investissement reporté	<b>129 511</b>
	<b>10</b> Dotations, fonds divers et réserves Excédents de fonctionnement, FCTVA	1 760
	<b>13</b> Subvention d'investissement	58 296
	<b>16</b> Emprunt Dont dépôts et cautionnements reçus 1500	4 824
	<b>021</b> <i>Virement de la section de fonctionnement</i> (autofinancement)	40 000
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>234 391</b>



## BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

DEPENSES		€	RECETTES		€
<b>Exploitation</b>			<b>Exploitation</b>		
011	Gestion courante	12 000	70	Prestation de services (redevance)	24 200
012	Services extérieurs	1 200			
023	Virement à la section d'investissement	3 000			
65	Charges de gestion	3 500	74	Subventions d'exploitation	11 000
66	Charges financières	5 500	77	Produits exceptionnels	14 000
68	Dotations amortissements	24 000			
<b>TOTAL</b>		49 200	<b>TOTAL</b>		49 200
<b>Investissement</b>			<b>Investissement</b>		
001	Déficit reporté	18 364	021	Virement de la section de fonctionnement	3 000
13	Amortissement des subventions	14 000	10	Apports, dotations et réserves (FCTVA)	7 651
16	Remboursement d'emprunts et dettes	12 700	13	Subvention d'investissement	
21	Immobilisations corporelles	2 000	16	Emprunts	12 413
			28	Amortissements des immobilisations	24 000
<b>TOTAL</b>		47 064	<b>TOTAL</b>		47 064

## URBANISME

Décidée en juillet 2010, l'élaboration d'un P.L.U. (Plan Local d'urbanisme), pour la commune de Drom, est véritablement entrée dans sa phase opérationnelle en 2011. L'année 2012 aura connu une grosse avancée de ce dossier jusqu'au débat sur le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et à la première présentation publique de l'état d'avancement de cette procédure.

Dans l'organisation de l'année 2013, bien peu de temps a pu être consacré à ce dossier qui en est alors toujours au même point et devra être poursuivi en 2014.



## ELECTIONS MUNICIPALES : DES CHANGEMENTS

En 2014, il sera procédé au renouvellement des conseils municipaux (puis des conseils communautaires et des assemblées délibérantes des structures coopératives). Plusieurs changements majeurs vont intervenir.

Tout d'abord, les candidats devront faire  
**acte de candidature**  
suivant un formalisme précis.



Les communes de plus de 1 000 habitants (au lieu de 3 500 auparavant) seront désormais soumises au scrutin de liste : il ne sera plus possible de panacher et il conviendra de voter pour une liste entière. De plus, elles devront respecter la règle de la parité en proposant autant de candidates que de candidats (présentés alternativement sur la liste : un homme, une femme, un homme, une femme, etc.). Dans notre secteur, sont ainsi concernées St Etienne du Bois, Treffort-Cuisiat, Meillonas, Jasseron, Ceyzériat, Villereversure.



Pour les **communes de moins de 1 000 habitants**, la parité n'est pas obligatoire, et le panachage reste possible, sauf que l'obligation de candidature rend **nul tout vote au bénéfice d'une personne non candidate** : il reste donc possible de rayer des noms, mais on ne peut inscrire que des noms de candidats déclarés.

Les électeurs désigneront aussi leurs  
**délégués au conseil de la communauté de commune.**

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les bulletins de votes comporteront ainsi deux listes : celle des candidats au conseil municipal, et celle des candidats au conseil communautaire (extraits de la première liste).

Dans les **communes de moins de 1 000 habitants**, les conseillers communautaires seront désignés par « l'ordre du tableau » (ordre des élus municipaux) : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux classés suivant leur résultat à l'élection. Ainsi, pour Drom, seront obligatoirement délégué et suppléant le (la) maire et le (la) premier(e) adjoint(e).

La composition des **conseils communautaires** est aussi modifiée.

Du côté des communautés de communes, la répartition des sièges entre les communes membres était auparavant laissée à l'appréciation de chaque communauté. Désormais, la loi fixe des principes de répartition, avec possibilité de « personnalisation », mais suivant des règles définies.

Auparavant, le conseil de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont) était composé de 25 membres (et 25 suppléants). La loi prévoyait un nouveau conseil de 27 délégués (et 8 suppléants) ; les douze communes et la communauté ont choisi de maintenir les principes de la répartition précédente en se dotant d'un conseil de 33 personnes ( et 5 suppléants).



Répartition des sièges du conseil communautaire	Chavannes/Suran	Corveissiat	Courmangoux	Drom	Germagnat	Grand Corent	Meillonas	Pouillat	Pressiat	St Etienne du Bois	Simandre/Suran	Treffort-Cuisiat	TOTAL
Répartition actuelle	2	2	2	1	1	1	3	1	1	5	2	4	25
Répartition à défaut prévue par la loi	1	1	1	1	1	1	4	1	1	7	2	6	27
Répartition choisie pour le prochain conseil	3	3	2	1	1	1	4	1	1	7	3	6	33



## FIN D'UN MANDAT

---

Le deuxième mandat du troisième millénaire touche à sa fin.

De **A** à **Z**, petite rétrospective des principales actions.

**A**ccessibilité. Réalisation de diagnostics sur la voirie (PAVE\*) et les bâtiments. Intégration d'équipements dans les travaux de voirie et d'aménagement du cœur de village.

**A**ménagement. Deuxième tranche d'aménagement du cœur de village (RD 81 et parking) ; réalisation d'une plateforme au lavoir ; butte de la place. Rangement de service à l'école.

**A**ssainissement. Amélioration de la filière boues ; suivi et entretien station d'épuration.

**B**âtiments. Salle des fêtes : réfection toiture et suivi normes, sécurisation accès de service. Mairie : peintures boiseries extérieures. Presbytère : pose marquise. Porte du poids public.

**C**antine. Création d'un accueil périscolaire avec garderie et cantine.

**C**arrière. Suivi des dossiers, négociation de conventions

**C**ommunication. Diffusion du *Dromadaire* N° 19 à 24, du *Petit Dromadaire* N° 78 à 180 ; mise en ligne et suivi du site internet.

**C**ulture. Aménagement de la bibliothèque. Organisation ou accueil de spectacles, concerts, conférences, etc.

**D**échets. Amélioration du circuit de collecte des ordures ménagères résiduelles.

**D**éveloppement durable. Signature de la charte des Maires de France.

**D**istinctions. Trophée de la Communication (meilleure action de communication environnementale) ; labellisation Eco Ecole.

**E**au. Réfection du réseau (rues de la Fruitière, de la Paix, Port Fleury)

**E**clairage. Modernisation des anciens points lumineux

**E**cole. Suivi de la classe unique, maintien de la Classe Unique. Application de la réforme des rythmes scolaires.

**E**nergie. Changement de la cuve fuel de la mairie. Véhicule hybride pour le cantonnier (gaz/essence).

**E**quipement. Changement de la cuisinière de la salle des fêtes. Installation d'une cloison amovible.

**F**leurissement. Nouvelle association de la Route Fleurie du Revermont. Prix de la Route Fleurie (2012 : mise en valeur du patrimoine). Rajeunissement signalétique.

**F**orêt. Affouage

**G**arderie : voir Cantine.

**G**uide. Topo guide randonnée et fascicule *Balade & Patrimoine*, avec l'Office de Tourisme.

**H**orloge. Changement de l'horloge du clocher.

**I**lluminations. Amélioration dans la décoration de fin d'année : esthétique et économie d'énergie.

**J**ardin du souvenir. Equipement du cimetière pour la dispersion des cendres.

**K**arst. Remplacement panneaux du sentier karstique

**L**ogement. Amélioration du logement de la mairie. Gestion des appartements communaux et des changements de locataires.

**M**émoire. Rénovation du monument aux morts. Au cimetière, aménagement d'un carré *Morts pour la France*.

**M**obilier. Changement des tables de la salle de réunion

**N**eige. Nouveau contrat de prestation de déneigement.

**O**rchidées. Suivi du contrat Natura 2000

**O**rganisation et co-organisation de fêtes, cérémonies, commémorations, spectacles.

**P**ersonnel. Changement de secrétaire de mairie.

**Q**uestionnaire. Recensements (2009 et 2014).

**R**éinsertion. Accueil de chantiers avec le SPIP\*.

**R**encontres. Accueil de réunions, conseils d'administrations, assemblées générales d'organismes extérieurs.

**R**épublique. Visite des hautes instances nationales.

**R**éseaux. Simplification des supports France Télécom. Zone test Prévenance Travaux ERDF\*. Suivi du dossier du relais téléphonie mobile. Installation de fourreaux et chambre pour la fibre optique.

**R**isques. Modification du SDACR\*. Etablissement du DICRIM\*. Suivi du sinistre de la Rue du Canal.

**R**ivière. Fusion des syndicats Ain et Jura du Suran dans le SMISA\*.

**S**anté. Campagnes de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

**S**écurité. Installation d'un paratonnerre. Equipement des pompiers avec un pied de sirène, un défibrillateur et de l'équipement personnel. Changement du camion des pompiers, suivi de la mission départementale sur les CPI\*.

**S**ignalétique. Amélioration et complément.

**S**outènement. Réfection mur du lavoir.

**T**ourisme. Edition d'un topo-guide de randonnée et d'un fascicule pour la visite des Conches.

**U**rbanisme. Lancement de l'élaboration du PLU\*.

**V**oirie. Réfection de la Route Hector Caillat, de la Rue du Café, du Chemin de l'Enclos, de la Rue de la Forge, de l'Impasse sur la Fontaine, du mur de soutènement de la Rue du Canal. Mise à jour du tableau de voirie.

**W**eb. Mise en ligne du site internet [www.drom.fr](http://www.drom.fr)

**X**ylophone. Intervention musicale à l'école avec la CCTER.\*.

**Y**aourt : à la cantine, pour diversifier les produits laitiers, tous en provenance de la fromagerie !

**Z**onage. Etablissement d'un schéma directeur d'assainissement.

**CCTER** Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont

**DICRIM** Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

**PAVE** Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

**SDACR** Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques

**CPI** Corps de Première Intervention

**ERDF** Electricité Réseaux Distribution France

**PLU** Plan Local d'Urbanisme

**SPIP** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

**SMISA** Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents

**DROM** Domaine Revermontois Objectivement le Meilleur !



## JEAN CARRIER, ANCIEN MAIRE DE DROM, S'EST ETEINT

---



Comme beaucoup, après une vie professionnelle itinérante, Jean Carrier avait souhaité revenir dans son village natal pour une retraite bien méritée. Mais, après de longues années de militantisme social dans le cadre de son travail, il n'a jamais pu se débarrasser de ce virus : il s'est alors rapidement trouvé impliqué dans la vie municipale pour un mandat de premier adjoint, dans un contexte connaissant quelques tensions. Avec son expérience, son caractère et sa personnalité, il a contribué à apaiser progressivement la situation, pour que tous travaillent ensemble dans l'intérêt commun. Il a alors continué pour un deuxième mandat, où il s'est vu confier la fonction de maire et où il a conforté encore l'unité de l'équipe, malgré des sujets sensibles, à force de patience et de diplomatie ; accumulant toutes ces petites choses dont beaucoup d'administrés ne se doutent même pas et qui font le quotidien d'un élu rural.

Il aura ainsi été le dernier maire du XX<sup>ème</sup> siècle. Achevant l'œuvre de ses prédécesseurs les plus lointains, c'est sous son administration qu'a alors été réalisé le canal de Drom, deuxième partie d'un chantier interrompu . . . par la guerre de 1870 ! Il est aussi à l'origine de la convention avec la commune de Jasseron, pour la scolarisation des tout-petits, et de l'informatisation de la mairie. Gérant ainsi au mieux les intérêts de la collectivité, il s'est attaché à lancer le chantier de l'assainissement public et celui de l'enfouissement des réseaux.

Transmettant alors le flambeau au changement de millénaire, il avait alors choisi d'aller passer ses dernières années à Bourg, pour couler des jours *-enfin !* - tranquilles avec Paulette, mais gardant encore le contact avec sa commune d'origine, par l'intermédiaire du journal, de certains repas traditionnels ou de sa carte d'électeur, espaçant ses visites avec l'âge.

## SECRETARIAT DE MAIRIE : PASSATION DE FLAMBEAU

---



Répondant à une annonce lancée par Marcel Raffin, Maire, Michèle Blatrix proposait sa candidature pour un emploi à la mairie en avril 1971. Devenue secrétaire dans les semaines suivantes, au bout de **42 années de présence**, elle a donc demandé à faire valoir ses droits à la retraite, non sans proposer encore ses services jusqu'à la prise de fonction de son successeur, avec une période de travail en binôme.

Bien ancrée sur son territoire, mémoire vive de son administration pendant plus de quatre décennies, Michèle a vécu l'informatisation de la mairie, l'évolution des procédures, et un accroissement d'environ 50 % de la population. Au fil de **7 mandats**, elle a dû supporter 38 élus, dont 4 maires et 10 adjoints. Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2013, le maire de 2013 et celui de 1971 lui ont alors souhaité une bonne retraite en remerciant cette collaboratrice pour tout le travail effectué, au nom des élus présents et passés, et des administrés.

Depuis, c'est Arielle Godet qui est chargée d'assurer la bonne marche des services administratifs et comptables de la commune. Habitante de Corveissiat, maman de deux enfants, Arielle s'est vite adaptée à notre petite collectivité puisqu'elle était déjà secrétaire de trois mairies jurassiennes : Broissia (53 habitants), Cornod (241 h.) et Lavans sur Vallouse (139 h.).

Pendant le premier mois, les effectifs ont été doublés : l'ancienne et la nouvelle titulaire du poste ont partagé des plages de travail en binôme, le temps de bien assurer la transmission des consignes, des dossiers, et des procédures. En effet, même en maîtrisant bien la fonction de secrétaire d'une petite mairie rurale, Arielle a dû s'approprier les différences induites par le changement de département et de région !



## UN SITE A USAGES MULTIPLES

Centre du village jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le lavoir a perdu de son attrait avec l'installation de bornes fontaines distribuant de l'eau potable, puis l'arrivée du réseau d'eau (voir *Le Dromadaire* N°23). Il est devenue une curiosité, particulièrement depuis sa restauration en 1994, puis suite à la création du sentier karstique *Les Chemins de l'Eau*, en 2000. Aujourd'hui, il est régulièrement visité : groupes scolaires, visites estivales de l'office de tourisme, randonneurs, etc.

Depuis 2009, il s'est trouvé une nouvelle vocation en accueillant des spectacles (*lorsque les conditions climatiques ne les déplacent pas à l'abri !*) pour les jeudis du Revermont ou d'autres occasions. Sa configuration en amphithéâtre et la qualité de son acoustique complètent l'attrait de ce site.

Mais son sol en pente était inconfortable pour les artistes et il était régulièrement nécessaire d'apporter quelques aménagements, souvent insuffisants (plate-forme pour batterie ou autre).

En 2012, lors de la deuxième session de réinsertion du SPIP (voir p. 18 et *Le Dromadaire* N° 24), il était confié aux volontaires un chantier de terrassement pour commencer à aplanir le terrain devant la construction en pierre et retrouver son niveau initial. →



Ce chantier a ensuite été confié à un professionnel, l'entreprise Verdet (qui a réalisé, en 2012, les aménagements paysagers et végétaux du cœur de village). Troquant les pelles et pioches contre du matériel mécanique, elle réalisait alors au printemps une plate-forme stabilisée de 28 m<sup>2</sup> et réengazonnait la butte ainsi créée. Cette opération a été réalisée pour un montant de 2 577 € H.T.

Puis l'association Patrimoine apportait quelques finitions avec un muret réalisé avec des pierres de récupération de la commune.

Installé dans une excavation artificielle, sur une portion de rivière souterraine appartenant au bassin du Suran, le lavoir est conçu pour être submersible. Il est remarqué que les eaux semblent désormais moins souvent monter, mais les épisodes pluvieux de la fin de l'année ont permis de « rattraper ce retard » : ce bassin de rétention a pleinement joué son rôle !



Un site chargé d'histoire(s)



Une salle de concert



Et un bassin de rétention !



Par rapport à l'exutoire du bassin du lavoir, le niveau est à environ 2,80 mètres plus de 4,00 mètres.

(Le maximum constaté dans les dernières décennies est de 6,30 mètres)

## NOS BATIMENTS . . .

Quelques travaux d'entretiens et d'amélioration ont été réalisés, cette année, sur nos bâtiments.

### *Salle des fêtes*

Plus ancien bâtiment communal non religieux de Drom, la « maison carrée » a été construit en 1840 dans le « pré du Carre » ; elle a servi d'école jusqu'en 1922. Désormais, elle constitue la salle des fêtes et a subi un petit agrandissement en 1988. Posée sur une magnifique charpente en très bon état (photo ci-contre), sa couverture nécessitait une révision.



Les techniques d'aujourd'hui valorisent les matériaux d'origine.

C'est à l'entreprise d'Alexandre Gavand, compagnon à Treffort-Cuisiat, qu'a été confiée cette opération. Après le changement de la volige et la pose d'un litage, des tuiles neuves à crochet ont été posées en canal et les tuiles d'origines remises, collées, en couvert, permettant à l'édifice de conserver son authenticité, comme les autres bâtiments communaux voisins (presbytère, église). L'ancienne sirène de pompiers (1973) a aussi été déposée (il reste celle installée en 2002), la zinguerie refaite, et des améliorations apportées dans les systèmes de ventilation du logement. Plus bas, la toiture de

l'extension a aussi subi un démoussage ; le total de l'opération s'est élevé à 15 776 €H.T.



Un volet intérieur a été installé en lieu et place de l'ancienne cloison amovible, enlevée depuis plusieurs années: il permet un meilleur confort quand il s'agit de ne chauffer que la petite salle pour la cantine ou des réunions comme les rencontres du Club de l'Age d'Or. Son installation se monte à 2 155 €H.T. Divers travaux de peinture ont aussi été effectués : volets et réfections intérieures.

### *Presbytère / local pompier / hangar communal*

Ces dernières années, lors de gros orages et d'arrivées d'eau brutales, on a plusieurs fois vu l'eau entrer dans le garage du presbytère, le local des pompiers et le hangar communal, malgré les aménagements de l'année dernière (réduction de la cour du presbytère et ajout d'un avaloir avec évacuation pour le parking). Il s'avérait que la canalisation existante était insuffisante ; elle a donc été renforcée, dotée de deux caniveaux/grille supplémentaires et raccordée sur l'évacuation installée en 2012 pour le parking. Cela a aussi été l'occasion d'une réfection de l'enrobé devant ces derniers locaux. Programmé en cours d'année suite à un nouvel orage, ce chantier, confié à l'entreprise Colas Rhône Alpes (anciennement Sacer) a occasionné une dépense de 4 400 €H.T. €



Par ailleurs, une marquise a été installée pour protéger la porte sud du presbytère.

Enfin, il convenait de changer le plancher du silo de stockage de bois déchiqueté pour la chaufferie, ce qui a occasionné une dépense de 1 480 €H.T.

## ... ET NOS EQUIPEMENTS PUBLICS

### Station d'épuration

L'abri du dégrilleur a été nettoyé et repeint, et la zinguerie du local a été reprise. La foudre du 24 août a détérioré le boîtier d'arrivée d'électricité. Une rapide intervention de Tony, élu en charge de cet équipement, a permis d'éviter des dégâts collatéraux dus à l'arrêt de toutes les pompes.



## SIGNALETIQUE

Des améliorations ont été apportées dans la signalétique : au local des pompiers, pour indiquer la direction du cimetière et l'accès de la mairie pour les « P.M.R. » (Personnes à Mobilité Réduite).



Le visuel de la Route Fleurie du Revermont a été rajeuni ; les panneaux aux entrées du village ont donc été remplacés.



## ILLUMINATIONS



Lors des travaux d'aménagement du cœur de village, la configuration de l'espace central a changé, un arbre a disparu, qui accueillait une guirlande lors des illuminations de fin d'année. Trois autres jeunes arbres ayant été installés, ce sont trois nouvelles guirlandes qui ont complété cette année les décorations des fêtes (pour 112 €TTC).

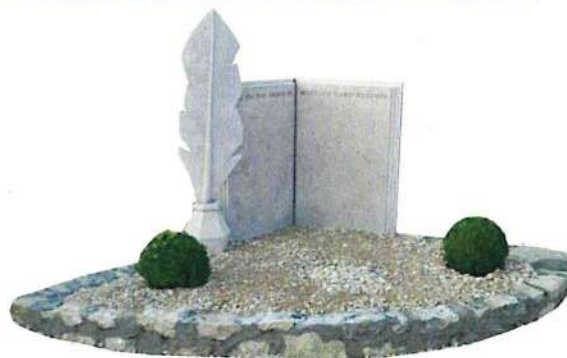


Et, avec l'usage de diodes, la consommation d'énergie est toujours aussi minime avec, pour l'ensemble du village, 951 watts en première partie de nuit, puis 801 watts pour terminer.

## UN NOUVEL AMENAGEMENT FUNERAIRE

L'espace cinéraire du cimetière a été doté d'un nouvel équipement. Dans le **jardin des urnes**, des cavurnes, « mini-concessions » destinées à accueillir des urnes suite à incinération, permettaient déjà de disposer d'un peu d'espace pour plusieurs urnes, mais aussi pour une personnalisation de la sépulture (monument, fleurs, plaques). Ce secteur a été complété par un **jardin du souvenir**, pour les familles ne désirant pas de concession particulière.

Là, les cendres des disparus peuvent être dispersées dans des conditions réglementaires, et un monument dédié rappellera leur souvenir. Réalisé **en pierre de Drom** et agrémenté de deux buis, ce mémorial a été conçu et installé par Ghislain Bouchard, tailleur de pierre (entreprise CréA'Lith, à Tossiat), et gravé par Hervé Subtil (Meilleur Ouvrier de France, graveur ornemaniste à Bény). Les noms des défunts seront ensuite gravés dans la pierre (*et non sur une plaque rapportée*).



Le règlement du cimetière, en vigueur depuis 2004, a alors été complété pour intégrer les conditions d'accès et d'utilisation de ce nouvel équipement, et un tarif supplémentaire a été intégré. Le cimetière de Drom peut maintenant répondre à tous les types de volontés de ses ayants-droits : concessions familiales « classiques », concessions pour des cendres (jardin des urnes) et dispersion de cendres (jardin du souvenir).

Se montant à 5 373 €, cet investissement a bénéficié d'une aide de l'Etat de 1 344 € (« DETR » : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

## REINSERTION

Deuxième année pour l'expérience de réinsertion de détenus en fin de peine. Partenaire du « **SPIP** » (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et du CFPPA des Sardières (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole), la commune de Drom a accueilli deux nouvelles équipes de volontaires motivés, désireux de se réadapter à une activité professionnelle continue et dont les dossiers ont été validés par le juge d'application des peines.

Pour la cession de printemps, il leur a été confié la réparation de murs en pierres sèches dans le village, éléments caractéristiques de l'identité et du patrimoine locaux. On a ainsi pu les voir faire le mur, passage de l'alambic, puis impasse du garde champêtre, avec les encouragements de Joseph Carretero, leur encadrant technique, et la complicité du maire, satisfait de leur prestation !



La deuxième équipe, en automne, a réalisé un nettoyage des abords du tunnel mais aussi de ceux de la station d'épuration, des bassins d'infiltration, des réservoirs et des branches victimes de la neige sur la Montée des Vignes.

En matière de coût, la commune a fourni le ciment pour la réfection des murs, des pierres de son stock de récupération, et un repas pour ces volontaires.

Les détenus aménagent un tunnel . . .

. . . et font le mur !



## VOIRIE



L'Impasse sur la Fontaine méritait une bonne réfection depuis déjà quelques années. Après quelques reports, son tour est arrivé dans la programmation de la CCTER (*Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont*), en charge des 280 kilomètres de voirie transférés par ses douze communes. En étroite concertation avec les riverains, la voie a été redessinée pour bien délimiter le domaine public et les espaces privés, tout en gérant tous les écoulements d'eaux pluviales. De plus, une amélioration a été apportée à la signalisation des noms des voies.

Réalisée par l'entreprise Colas, cette opération représente un montant de 20 000 €TTC (sur les 540 000 consacrés cette année à ce budget, dont 130 000 de remboursements d'emprunts). Mais après le départ des derniers engins, les riverains se sont appropriés le chantier pour des finitions personnalisées : tous ensemble, ils ont réalisé un muret en pierres du pays, faisant leur le slogan affiché là par le maître d'ouvrage : « *Ensemble, faisons plus* ».



## AMENAGEMENT ET PAYSAGE

Tous les ans, des distinctions, labels, prix ou trophées sont attribués à des collectivités pour distinguer leur action dans un domaine ou un autre. Drom a ainsi plusieurs fois été signalé dans de telles dispositions.



Début 2013, notre commune était proposée, par le C.A.U.E. de l'Ain (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), pour présenter, aux « *Prix de l'Aménagement Urbain 2013* », l'aménagement du cœur de village réalisé en 2012. Si son dossier n'a pas été retenu au niveau national, il convient de noter que c'est le seul du département qui avait fait l'objet de cette incitation.

Par ailleurs, le Comité Départemental de Fleurissement a aussi suggéré à la commune d'être candidate à son « *Prix spécial d'aménagement paysager* ». Si notre village n'a pas été sur le podium, il a toutefois fait partie des dix dossiers sélectionnés sur les deux catégories (moins de 2 500 habitants et plus de 2 500 habitants).

Suite à sa visite, le jury jugeait ce projet « *réussi et complet* », « *réussissant le pari de recréer un centre village en préservant bien le caractère rural du lieu* », avec des « *aménagements modestes mais avec un fort sens du détail* ».



Ces éléments sont maintenant repris en exemple (parmi d'autres !) dans une publication du C.A.U.E. à l'intention des collectivités :

« *Aménagement paysager avec le concours de la nature* ».



## Entre traditionnel et contemporain, des campagnes en mouvement

### DROM



- **DROM, des aménagements ancrés dans la tradition**

Le réaménagement du centre bourg de Drom a permis de résoudre des problèmes d'usage (sécurisation des voies, stationnement...) mais aussi d'affirmer une identité villageoise avec des aménagements tels qu'une nouvelle place de village. Des trottoirs enherbés à l'utilisation de la pierre de Drom, l'ensemble traduit un grand sens du détail !

## Trouver un équilibre pour améliorer le cadre de vie

### DROM



- **DROM, le stationnement, un espace polyvalent**

Ce stationnement, réalisé avec une surface sablée adaptée au contexte villageois et des places matérialisées discrètement, a plus l'allure d'une place que d'un parking et accueille tous les usages.

## lier les aménagements pour donner de la force à l'espace public

### DROM

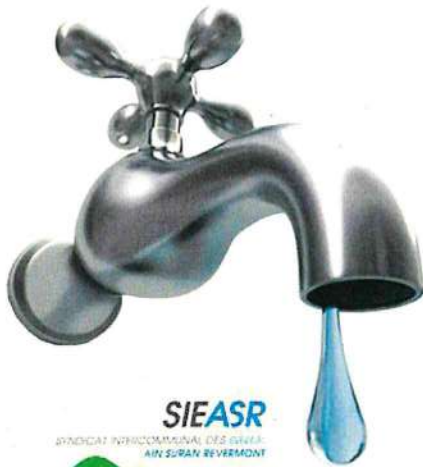


- **DROM, calibrer les cheminements en fonction des usages**

Le traitement des rues du village, sur un même niveau mais avec des matériaux différenciant voiries et trottoirs, a été conçu pour s'adapter tant aux passages d'engins agricoles qu'à la sécurisation des trajets piétons.



Les habitants citoyens, des « jardiniers » de l'espace public à saluer et encourager pour leur contribution bénévole : ici, façades rénovées et pied de clôture fleuri à Drom.



## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX AIN SURAN REVERMONT

### **Le périmètre du syndicat et les missions**

Le Syndicat des Eaux *Ain Suran Revermont* assure, par délégation de compétence des communes, la production (depuis 1966) et la distribution de l'eau potable (depuis 2000) pour les communes de Bohas-Meyriat-Rignat, Cezériat, Chavannes-sur-Suran, Corveissiat, Courmangoux, Drom, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Meillonas, Pressiat, Ramasse, Revonnas, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat et Villereversure.

Il assure aussi l'alimentation en eau de collectivités voisines : Syndicat *Bresse-Revermont*, Syndicat *S<sup>t</sup> Amour-Coligny*, communes de Bourg en Bresse, Cize et Aromas.

Il est assisté, dans sa mission, par un délégataire de service *Lyonnaise des Eaux* (contrat d'affermage en 2010 – durée 12 ans).

→ Le Syndicat réalise les travaux d'extension, renforcement et renouvellement du réseau et de construction des ouvrages (Réservoirs – Stations de pompage).

→ *Lyonnaise des Eaux* assure l'entretien du réseau, des branchements et des ouvrages, le suivi de la qualité, la relève et la facturation.



### **Les ouvrages**

L'eau est prélevée dans la nappe d'accompagnement de la rivière d'Ain, à Conflans, pompée dans le réservoir principal de 6 000 m<sup>3</sup> de Corveissiat, puis distribuée dans les 27 réservoirs répartis sur les 16 communes. En 2012, 2 360 000 m<sup>3</sup> d'eau ont été produits à la station de Conflans.

380 km de réseaux et 7 800 branchements permettent d'assurer la desserte de l'ensemble des abonnés, soit 15 000 habitants.

### **La qualité et le prix de l'eau**

La ressource de Conflans délivre une eau de bonne qualité. Cette dernière est contrôlée au quotidien par *Lyonnaise des Eaux* et fait l'objet d'un programme d'analyses réglementaires.

La distribution de l'eau est un service dont le coût est payé par l'utilisateur.

La facture d'eau comporte plusieurs parts :

- ♦ La part du Syndicat qui sert au financement des travaux
- ♦ La part du délégataire qui couvre les coûts d'exploitation du service
- ♦ Les redevances (Agence de l'Eau)
- ♦ La TVA

Le tarif est révisé annuellement par le Syndicat

**En 2013**, le prix du m<sup>3</sup> d'eau s'élève à 1,67 € hors taxes et redevances pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup> par an (part syndicale : 0,94 €HT)

**En 2014**, le prix du m<sup>3</sup> d'eau s'élèvera à 1,72 € hors taxes et redevances pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup> par an (part syndicale : 0,97 €HT) soit une augmentation de 3 %.

La facture d'eau comporte aussi le coût du service d'**assainissement** dont le montant est fixé par la collectivité compétente (Commune ou Communautés de Communes).

Pour Drom, ce service se compose d'une prime fixe annuelle de 60 €, et d'une redevance de 0,75 € par m<sup>3</sup>.





### Les travaux syndicaux

Chaque année, le Syndicat élabore, en collaboration avec les communes adhérentes et Lyonnaise des Eaux, un programme de travaux comprenant :

- ♦ Les extensions ou rénovations de réseaux
- ♦ Les travaux sur les ouvrages

Les travaux spécifiques (exemple : renouvellement des branchements plomb)

En moyenne, ces travaux concernent 3 km de réseaux et une centaine de branchements pour un montant global de 800 000 €HT.



En 2013 ont été programmés :

**Pour le réseau :** Renouvellement du réseau du Hameau de Chevignat à Courmangoux  
Renforcement Route de Racouze à Grand Corent  
Restructuration en « Petit Charnet » à Bohas-Meyriat-Rignat  
Extensions diverses dans le cadre d'un marché à bons de commande

**Pour les ouvrages :** Pose de sondes de niveau dans les puits de Conflans  
Réhabilitation du réservoir de Jasseron  
Installation de télésurveillance dans les réservoirs syndicaux de Ceyzériat et Hautecourt

**Pour les travaux spécifiques :** Renouvellement de 200 branchements plomb

Le montant total estimé des travaux programmés en 2013 s'élève à 1 343 000 €HT (dont subventions : 321 000 €) ; les travaux sont en cours de réalisation.



Réunion de chantier hebdomadaire



### LES CONTACTS

Président du Syndicat des Eaux : M. Jean-Luc LUEZ

#### → SYNDICAT DES EAUX

Siège administratif à Bohas

Adresse postale : 54 Place de Bohas – 01250 Bohas-Meyriat-Rignat

Téléphone : 04.74.51.81.40

Courriel : [eau.asr@range.fr](mailto:eau.asr@range.fr)

Site internet : [www.ptie-eau.fr](http://www.ptie-eau.fr)

#### → LYONNAISE DES EAUX

Centre d'exploitation à Ceyzériat

Adresse postale : ZA Domagne - 01250 Ceyzériat

Téléphone : 04.74.47.10.61

Téléphone service clientèle : 0977 408 408

Téléphone service d'urgence : 0977 401 13

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La fin de notre mandat approche et j'ai fait quelques petits calculs, approximatifs bien sûr, sur notre station d'épuration. Pendant ces six dernières années, la station a traité environ 36 000 m<sup>3</sup> d'effluents. Cela représente 6 000 m<sup>3</sup>/an. Si nous enlevons 20 %, volume généré par la fromagerie, il reste 4 800 m<sup>3</sup> qui proviennent de nos habitants. En prenant une moyenne de 200 habitants, nous obtenons 24 m<sup>3</sup>/habitant/an, soit 2 m<sup>3</sup>/habitant/mois. Quand nous savons que 1 m<sup>3</sup> d'eau pèse 1 tonne, nous pouvons tirer la conclusion que nous mangeons bien ici !

D'un autre côté, malgré nos efforts pour maintenir l'efficacité de notre système d'assainissement, il y a deux choses que nous ne pouvons contrôler :

- **Le temps.** Une station de type « lit bactérien », comme la nôtre, fonctionne mal dans les périodes froides. Les bactéries hibernent et, quand les températures descendent en dessous de -5°C, nous sommes obligés de couper l'eau et de rediriger les effluents directement vers les bacs réservoirs. Reste ensuite, simplement, à casser la glace qui se forme dans les trois cuves.
- **Les comportements humains !** S'il y a une chose qui m'a frustré, ce sont les détritiques jetés dans nos égouts. Le système n'a jamais été fait pour accepter de telles matières qui bloquent ou endommagent les pompes. Je vous informe (*pour la dernière fois dans mon cas !*) que, si les deux pompes à côté du lavoir se mettaient « hors service » simultanément, le réseau déborderait. Je ne sais pas où mais, comme il n'existe pas de « trop plein » pour ce poste, les effluents trouveraient une sortie quelque part... et vraisemblablement par nos toilettes !



Je souhaite que notre système d'assainissement continue à nous servir encore plusieurs années. Il a besoin d'une surveillance régulière mais c'est pour la bonne cause ! C'est vrai que, dans son état actuel, il nous impose de limiter l'évolution de la population de Drom. Je transmets ces réflexions à la prochaine équipe en lui souhaitant « Bonne Chance » !

Tony STEEL

### Fonctionnement

Mis progressivement en service entre 2001 et 2004, notre système d'assainissement collectif est conçu pour collecter les effluents de la quasi-totalité du village : seules trois habitations ne sont pas raccordables et disposent d'installations individuelles suivies dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la communauté de communes.

Disposant de son tabouret de raccordement, une seule habitation n'est pas encore raccordée : son propriétaire est alors soumis à une surtaxe dans l'attente de sa mise aux normes.

Plutôt que d'avoir son propre système de traitement des eaux usées, la coopérative de fromagerie a opté pour un raccordement sur celui de la commune, qui a alors été surdimensionné pour cela ; les surcoûts d'investissement et de fonctionnement ont alors été réglés par le biais d'une convention. Mais, si les apports de cette entreprise représentent 20 % du volume traité, ils représentent 50 % de la pollution.

Le fonctionnement de la station fait alors l'objet d'un suivi régulier par le SATESE (*Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration*) dont les rapports indiquent régulièrement un fonctionnement satisfaisant et un très bon entretien.

Extrait du dernier rapport. →

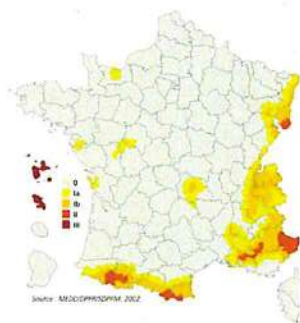
Pour respecter les exigences épuratoires, seul le critère « MES » est insuffisant : il conviendrait, là, que le rendement soit de 94,3 % au lieu de 93 %

Tableau des concentrations et charges « Entrée/Sortie »

Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	
DBO5 mg/L	1070	21	86	<6	0,12	99
DCO mg/L	2380	46		59	1,1	98
MES mg/L	525	10		38	0,73	93
NK mg(N)/L	100	1,9		6,30	0,12	94
NH4+ mg(N)/L				<0,160	0,0031	
NO3- mg(N)/L				12,3	0,24	
NO2- mg(N)/L				1,20	0,023	
NGL mg(N)/L	100	1,9		19,8	0,38	80
pH				8,05		
P total mg(P)/L	18	0,35		9,90	0,19	45
limpidité				30 cm		
DCO/DBO	2,2			9,8		

## LA VALLEE TREMBLE ?

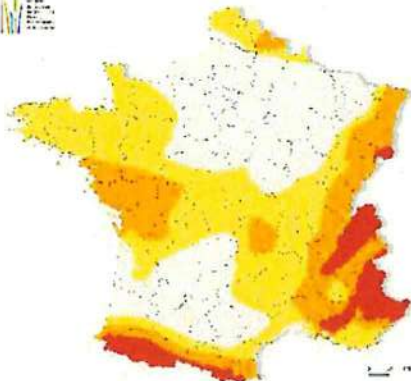
Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, le zonage sismique de notre pays a changé, non pas suite à un accroissement de la sismicité en France, mais par une meilleure connaissance de cet aléa.



Un nouveau zonage de la sismicité découpe alors le territoire français en 5 zones, du niveau 1 (très faible) au niveau 4 (moyenne) plus le niveau 5 (forte) pour les Antilles.

← Ancien zonage

Nouveau zonage sismique de la France



Depuis, notre département est majoritairement en **zone 3 (sismicité modérée)**, l'Ouest est en zone 2 (sismicité faible) et cinq communes sont en zone 4 (sismicité moyenne).

**Drom est donc « passé » en zone 3 !**



*Il semblerait que cette modification administrative ait eu une influence sur notre sous-sol qui a vibré deux fois cette année !*

Le **lundi 06 mai 2013 à 12 H 48**, une secousse était ressentie dans la vallée (de façon particulièrement marquée et très impressionnante à Ramasse), d'une magnitude de 2,3 (profondeur : 13 km).

Tout juste deux mois plus tard, le **lundi 08 juillet 2013, à 06 H 25**, une nouvelle vibration était ressentie, de magnitude 2,7 (profondeur : 6 km).

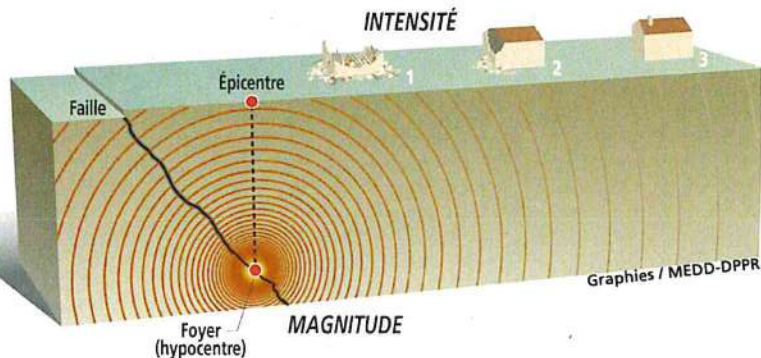
L'épicentre de ces deux phénomènes se situe au sud du village de Ramasse (à environ 500 m. du carrefour du Plan de la Croix), en direction du viaduc.

Ces phénomènes sont dus, directement ou indirectement, à la tectonique des plaques qui se poursuit encore de nos jours, la plaque africaine passant sur la plaque européenne.

Mais aucun dégât n'a été constaté : notre vallée est solide !

\* \* \* \* \*

Un **séisme**, ou tremblement de terre, provient de la fracture brutale des roches en profondeur. Celle-ci crée des failles dans le sol, et parfois en surface, et se traduit par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Pour le quantifier, la **magnitude** exprime l'énergie libérée par le séisme. Elle est généralement mesurée sur l'échelle ouverte de **Richter** ; l'**intensité** indique l'évaluation subjective des dégâts provoqués en un lieu donné par rapport à la distance au foyer.



Elle est mesurée par l'échelle croissante EMS 98, comprenant 12 degrés, et adoptée par les pays européens. Entre 1 et 5, des secousses se font sentir, aucun dégât ; entre 6 et 7, des dommages apparaissent. Si elle dépasse 8, elle devient destructive, jusqu'à être catastrophique au niveau 12.

## LA CARRIERE DE LA LIVETTE

*Du côté du Col de France, la carrière semble désormais fonctionner à l'envers !  
En effet, après une période d'exploitation pour l'extraction de matériaux rocheux,  
elle accueille maintenant des déchets inertes.*

Après une approbation en mars 1976 par le conseil municipal, puis une phase de défrichage, un arrêté préfectoral du 19 mars 1979 autorisait l'exploitation du site pour 10 ans par la société Famy. Le 23 décembre 1982, l'emprise était élargie (5,36 hectares) et l'exploitation prévue pour 30 ans. Si l'entreprise est propriétaire des terrains, il reste toutefois une parcelle communale au cœur de la carrière ; un bail de location a donc été conclu, prévoyant diverses contreparties pour l'occupation du terrain et l'extraction de matériaux.

Avec l'approche de la fin de l'extraction, programmée au 14 juin 2009, il convenait de définir le devenir du site. Des stocks résiduels de matériaux ont été évacués au fil des besoins durant l'élaboration d'un dossier pour une « I.S.D.I. » : **Installation de Stockage de Déchets Inertes.**

Comme tous les projets de ce type (ainsi que les carrières ou les installations classées), il est nécessaire d'obtenir l'approbation de la commune, de projeter l'évolution du site et son rendu final, de tenir compte des exigences environnementales et d'apporter des garanties financières pour la bonne fin de l'opération, fût-elle programmée 30 ans plus tard.



2013 aura alors connu la finalisation de ce long dossier avec l'arrêté préfectoral du 25 janvier fixant la durée d'exploitation à 20 ans avec un apport de 360 000 tonnes de matériaux, présentant un volume presque équivalent à ce qui a été extrait (mais la fin de l'exploitation devrait probablement intervenir beaucoup plus tôt).

**Il ne peut s'agir que de terre (non végétale), de pierres et de cailloux ne contenant pas de substances dangereuses et ne provenant pas de sites pollués.**

Le site a donc été remodelé, avec l'aménagement de trois bassins successifs de décantation et d'un bassin tampon de 750 mètres cubes pour la rétention des eaux pluviales.

L'accès a été déplacé au sud et en hauteur, l'entreprise retraitant le chemin rural pendant ses travaux. La limite du site a été reculée pour aménager une place destinée aux manœuvres des poids lourds en dehors de la voie communale et de la route départementale et l'ensemble est clôturé.





A l'intérieur, un pont-bascule est destiné à peser la totalité des matériaux entrants.



Après déchargement, les camions passent obligatoirement par un décrocteur de roues, destiné à éliminer les dépôts terreux, sorte de pédiluve géant au sol ondulé : les vibrations occasionnées aidant à décoller les boues.



Par ailleurs, l'ensemble du secteur de circulation des poids lourds, avant leur sortie du site, a été traité en enrobé, pour que les poussières résiduelles soient éliminées avant leur retour sur la voie publique. Enfin, des opérations régulières de lavage de cette chaussée ont lieu, à l'aide d'un camion citerne équipé de balais rotatifs.

Au cours de ces six premiers mois, la configuration de la Livette a déjà bien évolué : ce coin de Revermont a apporté une grosse contribution à l'environnement et à la santé avec des apports provenant de La Tienne (pour la construction d'Ovade, usine de méthanisation), et de Fleyriat (extension du centre hospitalier).

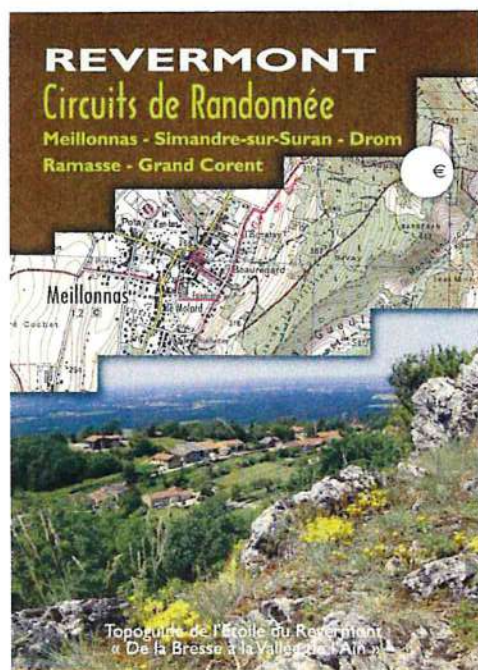


En fin d'exploitation, le secteur aura retrouvé un aspect similaire à sa configuration d'avant 1979, avec une partie boisée et une prairie. Pour rappeler cet épisode industriel, il subsistera une portion de falaise, ancien front de taille, qui diversifiera le paysage et constituera un habitat supplémentaire pour la faune et la flore.

Peut-être y verrons-nous bientôt des chamois, comme à Roissiat ?



## DES GUIDES POUR DECOUVRIR LA VALLEE



Vivement attendu depuis des années, le topo-guide des circuits de randonnée du val de Drom a été publié cette année. Edité par l'Office de Tourisme Bresse Revermont, de la C.C.T.E.R., il présente les sentiers de Meillonas, Drom, Ramasse, Simandre sur Suran et Grand Coirent.

Il est en vente à la fromagerie, à la mairie et à la bibliothèque municipale (2,50 €).

Une autre publication a aussi vu le jour avec l'Office de Tourisme : un cinquième fascicule de la collection **Balade & Patrimoine**, sur la Sainte Colline des Conches.

Il nous emmène à la découverte de la fabuleuse et extraordinaire histoire de ce site unique dans la région. Une petite boucle facile de 45 minutes depuis la chapelle des Conches par les ruines de St Julien sur Roche et les superbes belvédères 360°.

Plus qu'une balade, un livre à ciel ouvert sur l'histoire de la région. Un site unique et mystique !

Celui-ci est gratuit et téléchargeable sur [www.drom.fr](http://www.drom.fr), rubrique *Tourisme*.



Et en avant première, une page du nouveau site de l'Office du Tourisme qui sera prochainement mis en ligne...



## ANIMATIONS ET CULTURE

Dès le 2 février, la saison était lancée grâce au théâtre de Bourg en Bresse avec « *Circulaires du service des instruments de mesure* », deuxième partie d'un triptyque de **Roland Shön**, qui s'est délocalisé en divers lieux « discrets » du bassin de vie.

THÉÂTRE  
BOURG-EN-BRESSE



Le 8 avril, à la bibliothèque, ce sont nos bibliothécaires elles-mêmes qui ont assuré l'animation de la 4<sup>ème</sup> édition de **Premières Pages**, avec une histoire animée pour les tout-petits : *Le Bateau de M. Zougoulou*.



Le 28 avril, l'ARCMA (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes) organisait sa 20<sup>ème</sup> exposition de mécaniques anciennes.



Le 11 mai, avec l'Association des Maires Ruraux de France, la deuxième édition de **Lectures Communes** s'invitait sous le préau de l'école, avec **Robert Ferraris**, romancier bressan.

Sous sa plume, l'adjudant Delpiéri (de la gendarmerie de Montrevel) véritable commissaire Maigret de l'Ain, s'est déjà taillé une réputation de fin limier, c'était alors l'occasion de découvrir le dernier de ses polars, sorti en mars 2013 : « *La cuvée avait du corps* ». Le militaire se trouve, cette fois, confronté à une intrigue bugiste : un crime sordide pendant l'opération portes ouvertes des frères Angelot, célèbres viticulteurs à Marigneu (et dont le grand-père était maréchal-ferrant à Drom).



**Lectures Communes**  
Maires Ruraux de France

Dernier né de ses bouquins, « *Ceyzériat et son canton, autrefois* », était présenté là pour la première fois et en exclusivité mondiale ! A l'aide de cartes postales anciennes, ce documentaire retrace l'histoire des onze communes, reprenant parfois des textes complètement inédits.



Le 23 mai, le 16<sup>ème</sup> festival du cirque se délocalisait avec un spectacle qui parcourait quelques localités rurales pendant la semaine **Br'Ain de cirque**. Avec les Pêcheurs de rêve, **Za, le clown**, est venu émerveiller les petits (et les grands !) avec « *Le Sot l'y laisse* », dans une salle des fêtes transformée en piste de cirque. Tour à tour tendre et directif, jongleur, acrobate, équilibriste, poète, Za a conté ses démêlés avec les colombes, maniant la maladresse avec la plus grande précision, et générant les éclats de rire des petits . . . et aussi des grands !

Destiné à renforcer le lien urbain/rural dans l'action culturelle, ce spectacle a bénéficié du soutien de la commune et de l'Union européenne, par le biais du syndicat mixte CAP 3B.

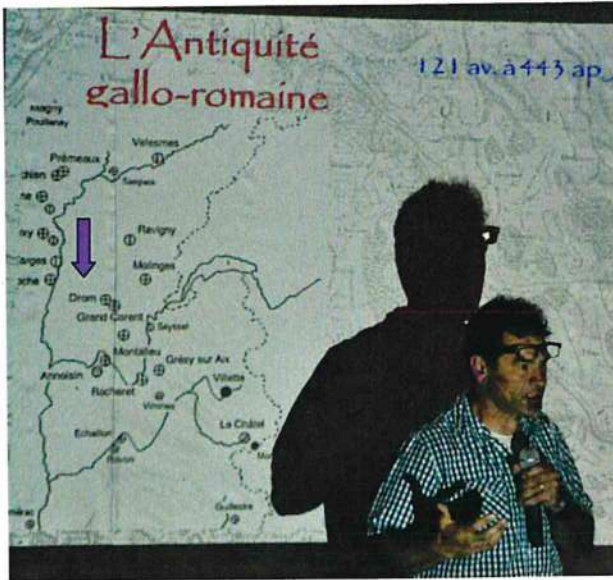


**ETAC Cap 3B**  
Le cirque à portée de tous



Les 25 & 26 mai, 6<sup>ème</sup> Université Populaire en Revermont avec la Société des Amis de Montdidier et pas moins de deux concerts, trois expositions et quatre conférences (un intervenant ayant dû annuler la cinquième pour un souci de santé) autour du thème « *histoires de frontières* ». Il était alors traité de la ligne de démarcation (par **Sébastien Joly**), des frontières au moyen-âge (**Alain Kersuzan**), du Rhône au fil des millénaires (**José Dias**) et des incidences des colonisations sur les limites des états africains (**Jean Dominique Penel**). Quant aux expositions, elles étaient dédiées aux anciennes voies romaines du département, aux bornes, et à une approche artistique contemporaine avec « *Visions transfrontalières* ».

La soirée musicale permettait de détendre les neurones surmenés avec le groupe **Kielho** (Humour, poésie et tranches de vie) suivi de **Légend 59** (rockabilly, swing et country).



José Dias cite les carrières de Drom dès l'antiquité



La ligne de démarcation dans l'Ain (Bellegarde)



Le 8 juin, bal des enfants avec les Dromignons qui ont étudié la danse dans le cadre de l'intervention musicale en milieu scolaire. Accompagnés d'un véritable orchestre, ils ont présenté leur savoir faire au fil de onze danses différentes.



Le **16 juillet**, premier **Rendez-vous surprise** de l'Office de Tourisme, en limite de notre territoire, avec un petit tour du monde sur le Mont Charvet avec **Water Please**. L'esprit de la forêt a raconté moult contes et histoires en musique, à l'aide d'instruments venus de toute la planète.



Le **18 juillet**, toujours avec l'Office de Tourisme, ouverture des **Jeudis du Revermont** sur le ton de l'humour avec **Cadimatos**. Revus et visités à leur sauce, classiques français et chef d'œuvre enchaînant rimes incertaines et les

sous entendus grivois, n'ont pas manqué de provoquer l'hilarité avec l'impeccable diction de Claudy et la virtuosité de Nicolas à la guitare.

Dès le **23 juillet**, nouveau **Rendez-vous surprise** qui conduisait les promeneurs au lavoir où **Sylvain Tuani** avait trouvé site idéal pour faire chanter ses « *Pierres d'Eveil* ».



Le 11 août, la vallée a vibré aux couleurs du Tour de l'Ain avec le ravitaillement de l'épreuve cyclo sportive, puis un arrêt festif de la caravane d'animation avant le passage de la course.



Ballons et banderoles sont venus s'ajouter aux vélos bleus et blancs disséminés depuis quelques semaines dans les massifs de fleurs, et animation et décoration du village étaient assurées par la coopérative de fromagerie, avec la complicité des Amis du Comté, l'ARCMA (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes), l'AGEK (Association de Gestion des Espaces Karstiques), les passionnés de la Méhari, l'association Patrimoine, la Société des Amis de Montdidier et les Volants d'Antan.





Le véloDROMadaire



Parmi les 200 concurrents de la cyclo sportive, pédalaient un sportif de la vallée, Fabien Messon, sapeur-pompier à Drom et David Moncoutié, ancien professionnel (deux victoires d'étape du Tour de France, et vainqueur de l'édition 2011 du Tour de l'Ain), qui s'est arrêté pour une bise à Martine, fanatique locale de cyclisme.



David Montcoutié



L'arrêt de la caravane publicitaire était l'occasion d'un joyeux, mais bref tintamarre. En effet, contre toute attente, une échappée avait séparé quatre concurrents du peloton, modifiant la configuration de la course avant le changement de relief. C'est donc un peloton ultra rapide, œuvrant à réduire un écart monté à plus de 7 minutes, qui traversait le centre village bondé sous des applaudissements nourris.





Les échappés de la Bresse



Le peloton



Les 29 & 30 septembre, St Thyrese 2013 terminait sa première journée avec un concert de **Balaclava**, quatre garçons de Ramasse et Villereversure qui se taillent un nom dans le domaine du rock, non seulement avec des reprises, parfois arrangées, mais aussi avec leurs propres compositions qui constituent le quart de leur répertoire.

Le lendemain, avec l'ARCMA, plus de la moitié du défilé était consacrée à une présentation

### *Des labours au battage*

Jadis à Drom

Je regardais mon grand-père  
Cultiver la terre.

A l'automne, je le voyais déchaumer  
Labourer, herser, semer et sulfater.

En hiver, il laissait pousser  
Cette graine qui allait devenir blé.

Le printemps venu, les premiers épis étaient rendus  
Et, très vite, arrivait l'été.

Que de javelles, j'ai pu nouer avec lui, mon cher pépé,  
Avant de les emmener

Sur cette place, déjà peuplée

Où nous attendait une batteuse calée !



Le 4 octobre marquait le retour du **Festival Itinérant**, avec Toones Prod' qui fête son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Homologuée « **SMAC** » pour un soir (*Scène de Musiques ACTuelles*), détrônant La Tannerie, la salle des fêtes a accueilli tous les aficionados pour cinq heures d'un concert éclectique.

Rap, rock, chansons se sont succédé entre deux scènes aménagées pour accueillir alternativement pas moins de huit formations, passant de la contrebasse à la batterie, de la guitare sèche aux synthétiseurs, de la poésie à la rébellion ou à l'humour.





Le 11 octobre, c'est **L'équipage en textes** de **La Maison du Théâtre** qui s'est arrêté à Drom, présentant un travail sur les traces laissées par la guerre d'Algérie, dans « *Ecris moi un mouton* », spectacle trilogique évoquant le passé, le présent, puis le futur, dont *On vivrait tous ensemble (mais séparément)*, théâtre d'objets, constitue le deuxième volet.

En première partie de soirée, **Les éclaireurs en textes**, groupe de lecteurs, ont mis en voix « *Les désordres du violoncelle* », de **Gehanne Khalfallah**. Présente à Drom, cette auteure algérienne a fortement apprécié la prestation des lecteurs dans l'interprétation de son texte, ainsi que la représentation théâtrale qui a suivi.



Les 15 novembre, avec **MusiKar**, soirée brésilienne pour présenter le « **Choro** », musique populaire, avec le duo **Luzi-Nascimento** . . . accompagné de chili con carne, préparé par le Sou des Ecoles !

Puis, le 16 novembre, scène ouverte, avec le choro en fil conducteur. On a ainsi pu découvrir que Drom et ses environs regorgeaient d'artistes capables d'interpréter tous les genres.



En solo, en duo, en chœur, en famille, à capella ou en orchestre, la musique a été mise à toutes les sauces ; un clown a même complété le spectacle.



Enfin, le 20 décembre, c'est à la **troupe théâtrale des Dromignons** que revenait la charge de clôturer l'année culturelle à Drom. Devant une salle comble, elle a proposé en exclusivité, et en séance unique, une représentation du « **carnaval des cars** », pièce de Brigitte Saussard, mêlant humour et grammaire, mise en scène par Sylvain Turpin. Une deuxième partie était consacrée à la danse avec trois **chorégraphies** éclectiques orchestrées par Sousanna.

Les connaisseurs ne se sont pas trompés en investissant le théâtre local : fou-rires et applaudissements témoignaient, si besoin était, de la qualité du spectacle, unanimement relatée par la critique qui s'était pressée dans le village revermontois.



## REUNIONS ET VISITES ...

**Cette année encore, notre commune a été le lieu d'accueil de réunions ou de visites d'organismes extérieurs.**

La C.I.A. commençait le 14 janvier. La *Commission Intercommunale d'Accessibilité*, de la C.C.T.E.R. (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) s'est d'abord vu présenter les récents aménagements du cœur du village, tenant compte des préconisations dans ce domaine. Puis la visite s'est poursuivie par les bâtiments communaux et l'étude des diagnostics dont ils ont fait l'objet. En effet, en matière de bâtiments, leur mise aux normes doit être réalisée avant le 31 décembre 2014 ; une réflexion est donc en cours pour tenter de combiner contraintes techniques, réglementation et possibilités financières.



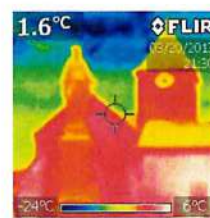
Le 21 janvier, c'était au tour de l'U.C.L.A. (non pas l'Université California de Los Angeles, mais bien l'Union des Coopératives Laitières de l'Ain ! ) d'organiser son premier conseil d'administration. L'Ain compte 680 exploitations qui produisent 300 millions de litres de lait avec 60 000 vaches laitières ; environ 500 d'entre eux sont regroupés dans 21 coopératives (pour 220 millions de litres), plaçant le département dans une situation atypique en Rhône-Alpes où le mutualisme n'est pas majoritaire dans ce domaine, le lait était plutôt collecté et traité par des entreprises privées. La quasi totalité des adhérents étaient alors représentés par leurs présidents, secrétaires ou directeurs, de la plus grosse, Bresse Bleu (qui traite 63 millions de litres de 180 exploitations), à la plus petite, Simandre sur Suran (Drom étant la deuxième plus petite avec 1,8 million de litres et 5 exploitations). Pendant une journée, Drom est devenue capitale départementale du lait en centralisant donc toutes les productions de Genève à la Saône, avec deux AOP (appellation d'origine protégée), le Comté et le Bleu de Gex ; une AOC (appellation d'origine contrôlée), le beurre et la crème de Bresse ; mais aussi le Bresse Bleu, l'Emmental, le lait nature . . . et le Clon !



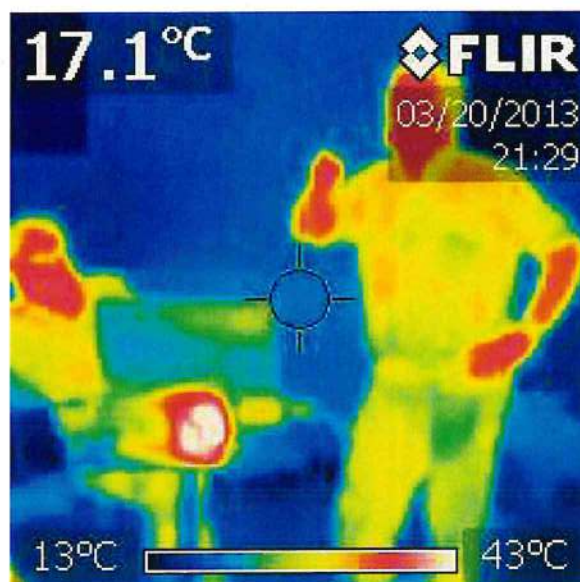
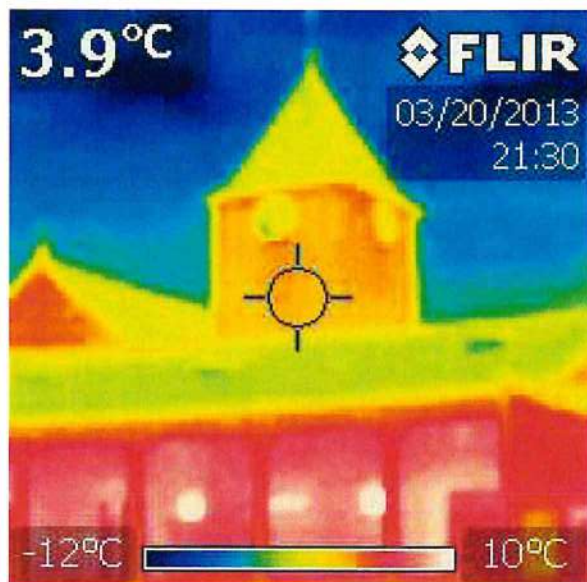
Le 12 mars, le maître d'école accueillait une douzaine de collègues de tous les Pays de l'Ain, du Val de Saône au pays de Gex, en passant par les Dombes la Bresse et le Bugey. Ils ont trouvé à Drom un cadre dans lequel ils se reconnaissent, vantant les mérites des classes multi-niveaux ou enviant la classe unique de leur hôte. Représentants du « mouvement Freinet » (pédagogue né en 1896), ces enseignants passionnés par leur métier se retrouvent, en dehors de leur temps de travail, sous l'égide du « GEM01 » (Groupe de l'Ecole Moderne de l'Ain), association cherchant à développer des pratiques pédagogiques ancrées dans la réalité sociale, pour œuvrer à une réelle émancipation des enfants. Leurs échanges visent à mutualiser idées et bonnes pratiques, et favoriser le développement dans les classes d'une pédagogie coopérative, de partage et de communication.



Le 20 mars, les « Eco-très-fort », équipe de familles (issues de sept des douze communes de la CCTER) concourant au troisième défi « familles à énergie positive » dans le cadre du « plan climat énergie territorial » (PCET), était réunie pour des échanges d'informations autour de Sandrine Cloarec, capitaine d'équipe, et Eric Dubiel, animateur référent.



C'était, entre autres, l'occasion de découvrir la caméra thermique qui met en évidence les points de déperdition de chaleur dans un logement.



Quelques mois plus tard, c'est cette équipe qui terminait première du département



Les 13 & 14 avril, un groupe burgien des scouts et guides de France passait deux jours dans la vallée pour une opération de découverte et de redynamisation de groupe, à la croisée de Baden Powell et de Hector Caillat

Au programme : expédition VTT, randonnée pédestre nocturne, point sur les actions de l'année en cours, et préparation d'un nouveau projet

Le 21 mai, la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel de Villereversure organisait son conseil d'administration. Martine Bonnet, la présidente, terminait l'ordre du jour par un hommage à René Curvat, « atteinte par la limite d'âge », qui assistait, là, à sa dernière séance après 30 années dans cette instance.



Le 6 juin, visite de Monseigneur Roland, nouvel évêque du diocèse, invité au conseil d'administration de l'Association des Maire Ruraux de l'Ain, pour évoquer la question des églises. Propriétés des communes, leur usage est affecté au diocèse à titre gratuit, exclusif et perpétuel. Nombre d'entre elles sont de moins en moins utilisées (un office annuel, des funérailles quand elles ne sont pas « délocalisées ») alors qu'il s'avère que ce type de local se prête admirablement à certaines animations, pas seulement culturelles, mais aussi culturelles (concerts, expositions), mais cette possibilité est devenue très restreinte. S'attachait alors à rappeler les principes de l'affectation des églises à l'usage cultuel uniquement, l'évêque indiquait qu'il est toujours possible d'envisager des utilisations à des fins culturelles, mais en respectant certaines conditions.



Après de riches échanges avec les élus ruraux, le prélat se voyait présenter le fromage de Clon. Présent au moyen âge sur les tables de Versailles et du Vatican, disparu puis retrouvé deux siècles plus tard, ce fleuron de la Bresse n'est plus fabriqué aujourd'hui qu'à Drom. Après en avoir emporté, porte de Versailles, à un ministre du successeur du roi de France, il paraissait normal que le maire de Drom en offre aussi au ministre du culte, représentant du Saint Siège ! Puis, prélat et élus ruraux ont partagé le pain et le vin autour d'un dîner de Clon.



En juillet, répartis en 14 camps venus de toute la France, près de 400 jeunes se sont retrouvés à Simandre sur Suran pour deux semaines de rencontres, de découvertes et d'animations dans le cadre du rassemblement national du MRJC (mouvement rural de la jeunesse chrétienne).

Lors d'un rallye découverte, plusieurs de ces délégations ont traversé Drom (Cher/Loiret/Yonne ; Loire Atlantique/Maine et Loire ; Nord/Pas de Calais/Savoie) avec une pause pour des explications sur ce village et ses particularités, mais aussi de brefs échanges et saluts amicaux avec les personnes rencontrées au hasard du chemin.



Le **04 septembre**, retour de la filière lait de l'Ain avec les assemblées générales de l'UCLA (Union des Coopératives Laitières de l'Ain) et de la FDCL 01 (Fédération des Coopératives Laitières de l'Ain), dont le président, Patrick Martin, avait déjà apprécié l'accueil de Eric Bonnet, président de la coopérative. Aux côtés des présidents et directeurs de tout ce territoire (l'Ain, plus des franges du Jura et de la Saône et Loire), on notait aussi la présence de Hervé Duvot (directeur à Villereversure) président du syndicat des fromagers Ain/Doubs/Jura : toute la crème de la filière !

Un nouveau service, juridique, était présenté en avant-première, désormais proposé aux membres de la FDCL 01, en partenariat avec AG3C (Assistance et Gestion aux Coopératives laitières, Céréalières et aux CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).



Le **04 Octobre**, environ 350 jeunes en formation à l'AFPMA (Association pour la Formation et la Promotion des Métiers de l'Ain) se rejoignent à Drom, terme commun de plusieurs parcours différents.



Le **27 novembre**, la CCTER organisait deux réunions : d'abord le bureau, puis le conseil communautaire avec, à l'ordre du jour, l'intervention de Aline et Didier Joannon, musiciens intervenants, pour présenter les actions menées et à venir sur le territoire.



## CA C'EST PASSE EN 2013 ...



Le 12 janvier, l'année commençait, pour la deuxième fois, avec la cérémonie des **vœux de la municipalité**.

C'était l'occasion pour le maire d'évoquer la carrière de Michèle Blatrix, secrétaire de mairie, à quelques semaines de la fin de ses 42 années au service de la commune.



Le 26 janvier, la fin du mois arrivait avec la traditionnelle **fondue du Sou des Ecoles**.



En février, à la mairie, doublement des effectifs, pour une bonne continuité du service entre Michèle Blatrix et Arielle Godet, nouvelle secrétaire.

En mars, notre objectif a surpris les pompiers pendant leur séance hebdomadaire de maintien en forme physique.



Le 1<sup>er</sup> avril, Alexis, le cantonnier, constatait un dépôt inhabituel au P.A.V. (Point d'Apport Volontaire): une bouteille de **Piton de Drom** (millésime 1984!).

Dessus, un message contestait le trop faible diamètre des orifices des conteneurs...



Deux Bisous pour Drom le 07 avril ! Les 980 concurrents de l'épreuve cycliste « La Bisou » traversaient la commune de tous côtés, se frôlant vers leur 25<sup>ème</sup> kilomètre : **la petite Bisou** (75 km) dévalait la route des Conches pour repartir vers le Col de France, alors que **la grande Bisou** (141 km) arrivait presque simultanément de Ramasse pour continuer sur Simandre.



Le 17 avril, escapade parisienne pour les élus et les collaborateurs de la collectivité. Au programme : visite du **Sénat** avec Sylvie Goy Chavent et Jacques Berthou, sénateurs de l'Ain, puis du **Conseil d'Etat** avec Charles de la Verpillière, conseiller d'Etat en détachement (député de l'Ain).



Le 27 avril, grosse inquiétude à l'AR.C.M.A. (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes): la préparation et l'installation de la 20<sup>ème</sup> exposition/bourse d'échange, organisée pour le lendemain, se termine sous la neige.





A partir de mai, les groupes de promeneurs se font plus fréquents pour visiter le tunnel.



Juin voit se développer les **plantes aromatiques** proposées par le Comité de Fleurissement dans la jardinière de la mairie : thym, ciboulette, menthe ou mélisse sont à la disposition de la population.



En Juillet, les Dromignons installent dans la traversée du village les vélos qu'ils ont peints **aux couleurs du Tour de l'Ain**, pour compléter la décoration florale et participer à la décoration et l'animation du village pour l'arrêt de la caravane.



Gros changement à la **fromagerie** : après 11 ans de bons et loyaux service, Bernadette et Christian Perrigot changent de crèmerie pour prendre la direction de Nantey. Le 21 juillet, ils sont fêtés par tous leurs voisins et amis.

Mais, en août, leurs successeurs arrivent : Aurélie Pitton et Aurélien Perret, qui allient jeunesse et expérience.



Au **lavoir**, l'association Patrimoine s'occupait de nettoyage et de petits travaux de finitions de la plate-forme, à l'aide du stock de pierres de la commune.

Le 15 septembre, la cinquième édition de la **sortie des Radieuses** (les cyclomoteurs du siècle passé) rassemblait 38 équipage, dont 8 féminins, qui se sont élancés, depuis Drom, pour un périple jusqu'au point culminant de la Dombes, Chalamont.



Les belles et les bêtes ... !



En octobre, on note, à Drom, l'arrivée du **gaz naturel** . . . toutes les semaines (deux fois, en été) avec le nouveau véhicule hybride dont est désormais doté Alexis.

Avec cet équipement fabriqué en France, notre cantonnier intercommunal de la vallée générera une réduction d'émission gaz à effet de serre et des économies sur le coût de la consommation.

Le 10 novembre, **banquet des classes en 3 (et en 8 !)**  
pour vingt jeunes de 5 à 100 ans de Drom et de Ramasse.





Le 13 novembre, les aînés s'intercommunalisent : le Club de l'Amitié à Chavannes vient rejoindre le Club de l'Age d'Or pour partager une après midi de jeux et de convivialité, sous le signe de la bonne entente entre les deux vallées

Le 23 novembre, repas des anciens, invités par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) à Simandre sur Suran.



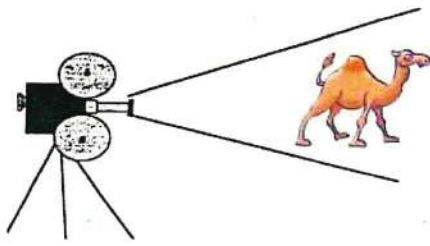
Le 24 novembre, dernier dimanche de ce mois, les élus installent les illuminations pour les fêtes de fin d'année. Elles seront ensuite branchées le 6 décembre et débranchées un mois plus tard.

Le 30 novembre, l'association Patrimoine régale la vallée avec pas moins de 60 kilos de saucissons à l'ancienne.



Le 14 décembre, Ste Barbe est honorée par les Pompiers de Drom.

## SILENCE : ON TOURNE !



Au cinéma, à Drom, c'est le personnel qui vient de tourner. En effet, Martine Bonnet et Tony Steel, qui s'occupaient de ce service depuis son arrivée à Drom, ont souhaité passer le relais.

A raison de 14 films par an, depuis le 22 septembre 2003, avec les autres membres de l'équipe, ils ont ainsi géré **139 projections** (celle du 16 octobre 2006, L'Age de Glace 2, a été annulée à cause des travaux à la salle des fêtes ! ) et enregistré **3 033 entrées**, soit 14 fois la population actuelle de Drom !

Mais Marlène Peronnet et Maud Brochard se sont proposées pour prendre leur succession ! Avec Marie-Thérèse, Martine, Isabelle, Fabrice et Jean-François, le service est donc toujours assuré . . . mais d'autres volontaires sont toujours les bienvenus, pour pallier à de prochains départs prévisibles !

### Détail des entrées

L'âge de glace 4	6
Le prénom	18
Cornouaille	12
Superstar	6
Sammy 2	8
Astérix et Obélix au service de sa majesté	11
Dans la maison	5
Ernest et Célestine	14
De l'autre côté du périph'	6
Kirikou et les hommes et les femmes	7
Populaire	10
Alceste à bicyclette	12
Au bout du conte	11
Le jour des corneilles	7

La saison 2012/2013 a enregistré 133 entrées à Drom. Au niveau des 16 communes du circuit (19 474 habitants), il y en a eu 4 441. En proportion, le nombre d'entrées représente 22,8 % de la population pour le circuit, ce rapport s'échelonnant de 6,7 % à 73,8 %, Drom se situant en deuxième place avec **62,4 % !**



## DU COTE DES DROMIGNONS

**Evolution de 50 % des effectifs**, entre l'année scolaire 2012/2013 (10 élèves) et l'année 2013/2014 (15 élèves), toujours sous la haute autorité de Sylvain Turpin, maître d'école.

Comme d'habitude, les activités n'ont pas manqué, par exemple l'**initiation musicale**, d'abord avec Aline et un programme axé sur la danse. Puis avec Didier avec qui l'année sera consacrée à une expérience assez unique en France autour de la lutherie électronique, mise au point par un habitant de Drom, Gérald Chagnard.



**L'année a été aussi placée (... comme d'habitude !)**  
sous le signe de l'écocitoyenneté et du développement durable.



Nos Dromignons se sont inscrits à l'opération **Cap Climat, écoles en action**, lancée dans le cadre du PCET (Plan Climat Energie Territorial) initié sur le bassin de vie de Bourg en Bresse. Sept classes ont ainsi été sélectionnées sur les 74 communes du syndicat mixte CAP 3B et ont travaillé sur le thème de l'énergie avant de toutes se retrouver pour une journée de restitution. Petit poucet de plan climat, la plus petite école a fabriqué une maquette de maison écologique avant de se voir remettre un diplôme.

Pour ce travail, ils ont été accompagnés par **Altec** (centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain) et de **Hélianthe** (point info énergie du département).

Par ailleurs, engagée dans un fonctionnement éco-responsable, l'école de Drom intègre l'éducation au développement durable dans ses programmes (« EDD »). A ce titre, elle a pu être candidate au label « Eco-école ». Pendant toute l'année scolaire, un comité de pilotage, composé de représentant de toute la communauté éducative (enseignant, mairie, élèves parents, association) a suivi le projet conduit par les écoliers, axé sur l'énergie. Entre écoles, collèges et lycées, 1 500 inscriptions étaient enregistrées pour la France ; 484 ont obtenu ce label, dont 240 nouveaux. Créé en 1994 et maintenant présent dans 54 pays, ce réseau représente 41 000 établissements, dont quatre dans l'Ain.

Les efforts des Dromignons ont alors été reconnus avec l'attribution de ce label, concrétisant leur engagement d'éco-citoyens. Pour marquer cet événement, leur dernière réunion de travail s'est poursuivie dans la cour de l'école avec les parents, amis, élus, anciens élèves et le conseiller général. Le diplôme qui valide cette reconnaissance est complété d'un drapeau qu'ils ont alors hissé au dessus de leur école.



A l'automne, les Dromignons se sont, de nouveau, engagés dans l'opération « **Nettoyons la nature** » Non loin du village, leur brigade verte a encore trouvé un secteur bien maltraité. Avec, cette année, 200 kilos de déchets ramassés (soit le triple qu'en 2012), ils ont encore démontré qu'ils pouvaient être valeur d'exemple dans un monde où certains adultes ne le sont pas.



## De l'instruction civique grandeur nature . . .

Les Dromignons ont découvert tous les rouages (ou presque) de la commune, cellule de base de l'organisation de leur pays avec l'ADAMA de l'Ain (*Association Départementale des Anciens Maires et Adjoints*). Anciens maires encore investis au service de la démocratie, le Docteur Pierre Ludin et George Laurent leur ont ainsi expliqué, sous forme d'échanges, les principes de la gestion et de l'organisation d'une commune, le mode de désignation des élus, leur rôle et leurs fonctions. Les symboles de la république ont aussi été évoqués, comme l'écharpe tricolore du maire.



Les questions ont ensuite fusé : sur leur propre expérience (situation professionnelle en plus de la fonction d'élus, motivations personnelles), mais aussi sur les modalités du scrutin (conditions d'éligibilité ou composition du conseil) ou le renouvellement des élus.

*(le Docteur Ludin est à l'origine de la première association d'anciens élus, dans l'Ain, en 1985, puis de la fédération nationale, en 1991, qu'il a présidée jusqu'en 2009).*



Le maître est fait maire éphémère !

Impliqués dans la vie de leur village, les Dromignons n'ont pas manqué de participer à la décoration estivale aux couleurs du **Tour de l'Ain**, en disséminant des vélos bleus et blancs dans les massifs le long du parcours de la course.

Ils ont aussi bravé la pluie pour présenter le fruit de leur travail sur les **danses traditionnelles** avec un **spectacle de fin d'année** où le préau était transformé en scène où un véritable orchestre les accompagnait avant la soirée conviviale qui démontrait que c'est dans la cour de l'école que bat toujours le cœur du village.

En fin d'année, ils ont investi la salle des fêtes pour un autre spectacle, avec du **théâtre** et encore de la danse, cette fois avec des **chorégraphies** plus modernes.



**Cantine et garderie** sont toujours assurées par Pascale, qui a mitonné un repas spécial pour Noël. Alors il ne manquait personne : l'effectif au complet accompagné du maire et de tout le personnel qui œuvre pour la commune : secrétaire, cantonnier, femme de ménage, maître d'école, sans oublier la cantinière ! C'était l'occasion de faire couler à flots le pétillant . . . sans alcool, à base de pommes.



## Réforme des rythmes scolaires



Fin janvier 2013, M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, adressait une lettre à l'ensemble des maires de France. Il y présentait les enjeux et les principes directeurs de la réforme des rythmes à l'école primaire.

Le ministre rappelait ainsi que notre pays connaît une concentration unique du temps scolaire sur un très petit nombre de jours (*nos enfants ont 144 jours de classe contre 187 en moyenne dans les autres pays de l'OCDE*). Tandis que la plupart des écoliers européens ont cinq jours pleins de classe, les nôtres n'en ont que quatre. Ils subissent alors des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde (*6 heures par jour, alors que les recommandations et les pratiques dans les autres pays sont en moyenne comprises entre 4 et 5 heures*).

Puis il indiquait que la réforme des rythmes à l'école primaire devait permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Au-delà du respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, elle vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités sportives, culturelles, artistiques.

Il précisait que la réforme entrerait en application à la rentrée scolaire 2013, mais qu'il était possible de demander le report de son application à la rentrée 2014.

Enfin, il confirmait la mise en place d'un fonds, doté d'au moins 250 millions d'euros, pour accompagner les communes dans la mise en place de la nouvelle organisation des activités périscolaires et garantir ainsi la prise en charge de tous les enfants au moins jusqu'à 16 H 30. Toutes les communes qui mettront en œuvre les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 se verront ainsi attribuer une **dotations de 50 € par élève**.



Cette réforme a alors abondamment alimenté les débats nationaux et locaux, et continue à faire parler d'elle ; notre village a d'ailleurs plusieurs fois été évoqué dans les médias nationaux et locaux ( dont France Culture, le mardi 3 septembre, jour de la rentrée).



LE FIGARO

Le Monde

LE NOUVEL  
Observateur



A Drom, le conseil d'école, représentatif de tous les partenaires de cette institution, puis le conseil municipal, se sont montrés unanimement favorables, *non pas aux modalités de mise en place de cette réforme*, mais à son fond. Les écoliers de Drom ont donc abandonné le rythme de quatre jours d'école par semaine (*qui n'était en place que depuis 4 ans*), pour revenir à une semaine de quatre jours et demi. La réussite de cette opération est principalement due au dynamisme et à l'implication de Sylvain Turpin, notre maître d'école. Une étroite collaboration de ce fonctionnaire avec la commune, les familles, mais aussi nombre de bénévoles associatifs ou institutionnels a prouvé, une fois de plus, la pertinence et la légitimité de notre petite école.

Au niveau national, un quart des écoles a appliqué cette réforme dès 2013, représentant 20 % des écoliers. Quant à la participation du fonds d'amorçage, il a été évoqué le versement d'un acompte de 50 % au premier trimestre . . . mais ce sont finalement 20 % qui ont été reçus.

## Mise en application locale

Validée par le DASEN (Directeur Académiques des Services de l'Education Nationale), l'organisation mise en place à Drom se veut simple. Les cours commencent désormais tous les matins à 09 H 00 (du lundi au vendredi), pour s'arrêter à midi, et la cantine a rajouté le mercredi à ses prestations. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, les cours reprennent de 13 H 30 à 15 H 45, puis les enfants peuvent rentrer chez eux ou être pris en charge par la garderie.

Pour les familles qui le souhaitent, de 15 H 45 à 16 H 30, le mardi est consacré aux « APC », **Activités Pédagogiques Complémentaires**, « dues » par l'enseignant. Il est proposé, le vendredi, une **initiation à l'Anglais**, avec la collaboration salariée de Emilia Nowacka Mondon, habitante de Drom. Le jeudi (et souvent aussi, le lundi) est consacré aux « TAP », **Temps d'Activités Périscolaires**.

Pour ces TAP, la communauté éducative locale a dû trouver des solutions diversifiées en s'appuyant sur la solidarité et le mutualisme ruraux pour répondre aux nouvelles exigences imposées, en maîtrisant le surcoût induit par le désengagement de l'Etat. Il a alors été fait appel à toutes les bonnes volontés : associations locales ou extérieures, entreprises, institutions, partenaires autres, en leur demandant des participations ponctuelles (une à plusieurs séances dans l'année). Les activités sont alors programmées pour le trimestre à venir.



Dans ce cadre, les écoliers ont déjà fait de la cuisine, du bricolage, étudié les fruits de saison, découvert l'église, son histoire et son architecture, visité le lavoir et ses particularités hydrogéologiques ; ils ont encore étudié le moteur à explosion, visité un atelier d'artiste et d'ébénisterie, une usine de mécanique générale, une exploitation agricole, la fromagerie. Ils ont aussi joué aux cartes avec le club des anciens, fait de la musique et se sont fait expliquer le travail de la secrétaire de mairie.

Leur programme n'est pas terminé : ils vont aussi approcher le secourisme, le journalisme sportif, le fleurissement, l'ornithologie, la gendarmerie, etc.

**Alors, toujours entraîné par Sylvain Turpin, avec les supporters du Sou des Ecoles et le « sponsoring » de la Commune, le XV de Drom remporte la partie !**



## VIE ASSOCIATIVE

---



### COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Sousanna Aviet  
Secrétaire : Nicole Fouillet  
Trésorière : M. Thérèse Genin

### AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Co-Présidents : Anthony Poncet  
Jérôme Terraillon  
Secrétaire : Benoît Chetcutti  
Trésorier : Michel Guillot



### SOU DES ECOLES

Président : Manuel Guelho  
Secrétaire : Céline Terraillon  
Trésorières : Sandrine Guéry  
Betty Paré

### CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Alain Félix  
Vice-Présid. : Marcelle Goncalves  
Secrétaire : Michelle Félix  
Secrétaire Ad. : Monique Didierlaurent  
Trésorier : Jean Claude Massard  
Trésorière ad. : Marie-Thérèse Corretel



### PATRIMOINE

Président : Alain Borron  
Vice-Présid. : Marcel Raffin  
Secrétaire : Jean Claude Massard  
Trésorière : Martine Bonnet

### ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANIKES ANCIENNES

Président : Jean-Luc Lombard  
Vice-Présid. : Yves Guillemot  
Noël Gonin  
Trésorier : André Gallet  
Trésorier adj. : Christophe Guillemot  
Secrétaire : Alain Berry



### LES MOUSQUETAIRES DU FUSIL

Président : Michel BLATRIX

### L'OREE DU BOIS

Président : Roger CORRETEL

## DROM LES FLEURS



Le Comité de Fleurissement de Drom remercie tout d'abord toutes les mains vertes venues aider en 2013 pour maintenir le paysage fleuri de notre village. Nous voudrions également remercier le conseil municipal pour son soutien financier.

Dans les projets de 2014 : renouvellement des bulbes, fleurissement du printemps sur le thème « *Pastel et Vivaces* », travail avec les écoliers de Drom sur leur projet "Jardin d'école", participation aux formations techniques proposées par la nouvelle association « **Route Fleurie du Revermont** ».



Sousanna AVIET

Vous pouvez vous joindre à nous sans obligation de devenir membre actif ; toute aide temporaire, ponctuelle pour l'arrosage et le suivi des massifs en été sera appréciée. Se rencontrer autour de nos « jardins » communaux, c'est l'occasion de partager nos connaissances des végétaux et les bonnes pratiques du fleurissement rural.



## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : UN BEAU ROMAN ...

Pour écrire un livre, plusieurs ingrédients sont nécessaires : un fil conducteur, des personnages, une intrigue...

Une bibliothèque, c'est un peu comme écrire un livre. L'amour de la lecture en est le fil conducteur. Les habitants de la commune en sont les personnages qui viennent à la rencontre de cet amour commun.

L'intrigue, elle est là toutes les semaines, quand, patiemment, les trois bibliothécaires attendent de pouvoir unir le lecteur à l'auteur.

Le décor : une petite structure municipale où la convivialité et la rencontre sont à l'honneur, épaulée par le réseau de lecture publique.



En 2013, grâce à tout ceci, les bénévoles (Monique DIDIER-LAURENT, Marie-Thérèse GENIN et Marlène PERONNET) ont eu 77 visites d'enfants et 197 d'adultes qui ont respectivement empruntés 242 et 197 ouvrages, sans compter les livres que l'école vient chercher tout au long de l'année.

Alors, si, vous aussi, vous souhaitez écrire un nouveau chapitre à cette belle histoire, venez nous rejoindre

**le lundi de 18 à 19 heures et le samedi de 10 à 11 heures !**

Marlène PERONNET

## CHEZ LES POMPIERS

### Partie opérationnelle:

Une fois de plus les Sapeurs-Pompiers de Drom n'ont pas chômé en 2013 : ce ne sont pas moins de **10 interventions** pour lesquelles notre CPI NI (*Centre de Première Intervention Non Intégré*) à été déclenché par le Centre de Traitement de l'Alerte du SDIS de l'AIN (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*) pour :

**5 secours à personne    1 accident de la voie publique    4 opérations diverses**



En 2013, tous les CPI du département ont été audités afin de déterminer lesquels d'entre eux pouvait assurer leurs fonctions tout en respectant les exigences réglementaires en termes de formation, d'équipement, et d'aptitude médicale ; le CPI de Drom n'a pas échappé à ce contrôle.

Un entretien, sur place, entre le Colonel Romatif (Directeur Départemental), le Lieutenant Lordey (responsable de la mission CPI du SDIS), le chef de corps et le Maire de DROM a permis d'éclaircir les zones d'ombre du rapport d'audit. Les quelques remarques du rapport ont alors rapidement été levées après l'acquisition de deux casques et un bip (système de déclenchement de l'alerte) au CPI de S<sup>t</sup> Just qui, lui, a été dissout en 2013.

### Formation

Jérôme TERRAILLON a terminé sa formation initiale et s'est vu remettre ses galons de première classe le 11 novembre.

Anthony PONCET a terminé sa formation initiale au CS du Suran (Centre de Secours) et a reçu ses diplômes lors de la St Barbe, le 14 décembre.



Comme chaque année, une session de recyclage secourisme a été organisée entre les CPI de Simandre et Drom, encadré de deux formateurs du CS du Suran. Cette année, elle s'est déroulée à Drom.



## Recrutement

Notre petit CPI attire toujours de nouvelles recrues : son effectif s'est accru avec l'arrivée de Fabien MESSON (Sapeur Pompier Professionnel au CSP d'Oyonnax) et d'autres candidatures sont en cours de traitement.



## Amicale

Afin d'entretenir la cohésion du groupe, les pompiers du CPI sont partis un week-end en Ardèche les 15 et 16 juin pour s'adonner à la pratique du canoë.

La fin septembre a été marquée, comme à son habitude, par la S<sup>t</sup> Thyrse et ses galettes (637 au total) ainsi que par un concert rock sur le parking de la salle des fêtes, dont l'organisation a été confiée à l'amicale.

Cette année 2013 s'est clôturée par l'habituelle S<sup>te</sup> Barbe, le 14 décembre.

**Les Pompiers de DROM recrutent :  
n'hésitez pas à joindre le chef de corps  
Bruno AVIET au 06 52 45 95 83 !**



## CLUB DE L'AGE D'OR DE DROM

Vous êtes retraités, vous aimez les cartes ou le scrabble, venez rejoindre les 25 adhérents du club, les mercredis après-midi de 14 à 17h30. En fin de saison une journée détente vous est proposée. Cette année : « petite croisière- repas sur le barrage de Vouglans avec visite du musée « les maquettes à nourrir le monde ». On vous attend. Pour tout renseignement M. FELIX Alain au 04 74 51 39 11.

A bientôt



## A.R.C.M.A

L'ensemble des membres de l'A.R.C.M.A. remercie toutes les personnes et particulièrement les municipalités de Drom et Meillonas qui nous ont permis d'organiser nos diverses manifestations et activités durant l'année 2013.

Cette année était une année importante pour l'A.R.C.M.A !

En effet le 1<sup>er</sup> mai 1994 avait lieu la première bourse d'échanges à Drom, nous fêtons donc cette année la vingtième, c'est sans doute pour cela que cette édition a été autant arrosée. Mais si la météo n'était pas clémente, un public de fidèles était présent pour chiner sur les étals des vendeurs et aussi pour admirer une exposition très diversifiée. En effet le thème choisi était une rétrospective des 19 dernières éditions : véhicules à 3 roues, Vierzon, Radior, Peugeot, Energic, Terrot, les années 50, sportives à moteur Renault, ...etc. de quoi satisfaire tous les centres d'intérêt.



La tombola offrait une Renault 5, et c'est un visiteur de La Tour du Pin qui l'a emportée.





Nous tenons également à remercier la population de Drom pour sa compréhension lors de cette journée d'animation importante pour l'association qui vient modifier les habitudes de vie du village.



Le trophée des 3 provinces, « épreuve » qui a pour but de faire rouler des cyclos anciens et petites cylindrées, démarrait de Drom le 22 septembre. Cette année la balade nous emmenait en Dombes avec pause déjeuner à Donsonnas et halte à l'éolienne de Denis Cluzel, puis la visite d'une collection privée de voitures et scooters à Chalamont.

Du côté du local associatif à Meillonas, les restaurations suivent leur cours tous les mercredis soirs, les visiteurs sont les bienvenus pour voir les activités de sauvegarde du patrimoine par l'A.R.C.M.A..

Pour l'année 2014, l'A.R.C.M.A. vous donne rendez-vous le **4 mai** pour la vingt et unième édition de sa bourse d'échanges/exposition qui aura pour thème : **les 110 ans de Radior et les tracteurs transformés.**



## FONTAINE, LAVOIR OU CABASSON ?

Avec les derniers travaux de réfection de voirie, un nouveau support de signalétique est apparu, au carrefour de l'Impasse sur la Fontaine et de la Descente du Cabasson : mais d'où ces deux voies tirent-elles ces appellations ?

Après le creusement d'une excavation, au centre du village, il y a plusieurs siècles, et l'aménagement d'un point d'eau sur une portion de rivière souterraine ainsi mise à jour, le site (en dessous de ce carrefour) prend l'appellation de Fontaine. Et, pour évoquer le quartier situé juste en-dessus, on dit « *Sur la Fontaine* ».

Après l'aménagement d'une citerne, à côté du lavoir, une pompe est installée en 1876 ; la place du village prend le nom de *Place de la Pompe* (à l'emplacement actuel de la fromagerie et du carrefour). Cette dénomination a dû disparaître après la construction de la fromagerie (1906), la pompe se trouvant alors à l'arrière ; de plus, une borne-fontaine, plus pratique, était installée devant depuis 1894.

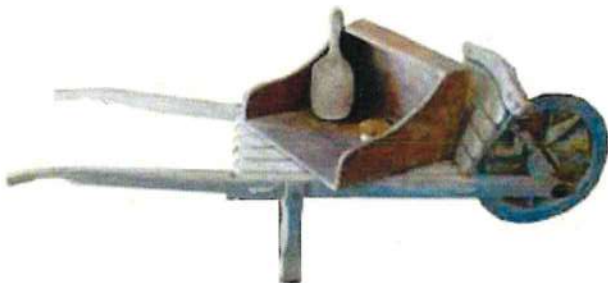
Et le « *Cabasson* » ?

Pour tous les gens originaires de Drom, ou installés là depuis plusieurs décennies, le **Cabasson** désigne le site du lavoir, voire le lavoir. Interrogée à ce sujet, Simone Carrier, notre doyenne, nous affirme avoir toujours connu ce terme local, familier. Lors de la dénomination des voies, il est apparu indispensable de préserver toutes ces appellations : fontaine, lavoir (avec le Clos du Lavoir) et . . . « cabasson » !



### On pourrait, peut-être, imaginer une autre version . . . ?

Si l'origine de ce terme est aujourd'hui inconnue à Drom, il s'avère que le « cabasson » était un outil de lavandière : une caisse en bois, de forme simple, d'allure rustique mais toutefois pratique, qui lui permettait de se tenir à genoux devant le lavoir. Aussi appelé « *carrosse de lavandière* », il constituait une protection pour les genoux lors de la lessive : son fond était tapissé de paille ou de foin, de chiffons, de tissu ou d'un coussin pour rendre la posture moins douloureuse. Calé au bord de la pierre à laver du lavoir, il permettait, à la fois, de protéger les genoux et de caler la planche à laver au lavoir ou à la rivière car il possède, en général, un petit rebord droit ou incliné. Il peut aussi être doté d'une prise évidée, pour le transporter.



Suivant les régions, le carrosse de lavandière peut aussi s'appeler agenouilloir, baquet, baillot, boîte à laver, caisse, auget, triolo, caboulot, casseau, garde-genou. L'appellation « cabasson » se trouve dans le Gâtinais (entre les régions Centre, Bourgogne et Ile de France), à des journées de diligence du Revermont !

Simone nous dit n'avoir jamais eu connaissance de cet instrument, ni n'en avoir vu . . .

**Mais**, avant la construction du lavoir actuel (avant 1884), et des « bassins de la source » (couverts en 1831), comment était configuré ce site ? Il est possible d'imaginer qu'il présentait alors un fil d'eau plus bas que le sol, nécessitant un « cabasson ». Il est aussi possible de penser que, par extension de langage, « *aller au cabasson* » signifiait aller faire la lessive (avec le cabasson !). On peut encore supposer qu'avec les aménagements du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'usage de cet outil s'est perdu . . . mais que l'expression est restée, jusqu'à en oublier son origine !

Toutes ces suppositions n'engagent, bien sur, que leur auteur et ne peuvent être admises sans plus de connaissances dans ce domaine . . . mais il reste toutefois curieux de constater que le site du lavoir de Drom, le « Cabasson », porte le nom d'un instrument qui aurait pu être utilisé là !

#### Des lavandières et leurs cabassons



#### Cabasson et battoir



Musée de la Loire



